

Les représentations télévisuelles des personnes dites handicapées dans les activités équestres

Analyse sociohistorique du discours de la Télévision Suisse Romande

Mémoire de master en Science du sport

Présenté par Marie Emery

Directrices : Anne Marcellini et Justine Scheidegger

Expert : Jérôme Barral

Session d'hiver 2022

Les représentations télévisuelles des personnes dites handicapées dans les activités équestres

Analyse sociohistorique du discours de la Télévision Suisse Romande

Televisual representations of disabled people in equestrian activities.

Sociohistorical analysis of the discourse of French-speaking Swiss television

Résumé

Les médias comme la télévision permettent une diffusion d'informations de masse, ainsi, l'étude des productions audiovisuelles a toute sa pertinence dans la recherche sociologique. Le but de cette recherche qualitative est d'identifier le discours des productions de la Radio Télévision Suisse (RTS) sur les activités équestres pratiquées par des personnes désignées comme handicapée. Une analyse sociohistorique de ce discours a été le fil conducteur de ce travail. Allant de l'année 1970 à 2018, un corpus de 20 documents audiovisuels a été retrouvé dans les archives de la RTS sur le sujet de recherche. Après une retranscription de l'ensemble du « discours parlé » entendu dans les documents, une analyse de ce discours a été effectuée afin d'en tirer des thématiques récurrentes sur la manière de parler des activités équestres lorsqu'elles sont pratiquées par des personnes dites « handicapées ». Six grandes thématiques ont été identifiées et ont permis de déterminer, que dans le discours de la RTS, il est possible de retrouver plusieurs manières de parler des activités équestres et que ce discours a évolué de différentes façons au cours du temps.

Mot clés :

1. Handicap
2. Déficience
3. Activités équestres
4. Discours
5. Télévision
6. Suisse

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier infiniment mes directrices de mémoire Madame Anne Marcellini et Madame Justine Scheidegger pour leur suivi, encadrement et discussions qui m'ont permis de réaliser ce travail de mémoire. Merci à Justine qui a débuté le suivi et qui a été présente à chaque rendez-vous avec des conseils toujours pertinents et merci à Anne Marcellini pour les échanges, conseils et l'encadrement bienveillant qui m'a permis de mener à bien cette recherche.

Je remercie également Monsieur Jérôme Barral qui a accepté d'être expert externe pour la soutenance.

Pour finir, je remercie toutes les personnes de mon entourage qui m'ont soutenues tout au long de cette année de travail. Ma compagne pour ses encouragements quotidiens, sa motivation et pour m'avoir sans cesse poussé, mes parents pour leur soutien, leurs attentions et tout particulièrement mon papa pour la relecture de mon travail.

Table des matières

Introduction.....	5
<i>Partie 1 : Approche théorique & Problématique</i>	6
1. La sociologie visuelle.....	7
2. Analyse du discours.....	8
3. Sociologie de la télévision et handicap	9
4. Le handicap	10
4.1 Le handicap dans nos sociétés.....	10
4.2 Modèles conceptuels du handicap	11
4.3 Définition du handicap	12
5. L'équitation	13
5.1 Le cheval et son imaginaire.....	13
5.2 Son histoire.....	14
5.3 Les activités équestres en Suisse	15
5.4 L'équitation adaptée <i>d'un sport à un soin</i>	16
5.5 L'équithérapie en suisse Romande	17
6. Problématique.....	18
<i>Partie 2 : Méthodologie</i>	19
7. Définition du corpus.....	21
8. Recueil de données.....	25
9. Méthode d'analyse des données	27
<i>Partie 3 : Présentation des résultats & Interprétation</i>	30
10. Présentation des résultats par thématique.....	31
10.1 Résumé et contextualisation des documents	31
10.2 Lexique utilisé pour nommer la déficience ou la personne concernée.....	35
10.3 Discours des intervenants sur la personne concernée par la déficience ...	37
10.4 Prise de parole à la caméra de la personne concernée par la déficience...	40
10.5 Discours des intervenants sur le cheval.....	41
10.6 Discours des intervenants sur la pratique équestre.....	43
10.7 Discours des intervenants sur les bénéfices de l'activité pour les cavaliers/cavalières concerné(e)s par la déficience	46
11. Synthèse des résultats.....	48
Discussion.....	52
Conclusion	57
Bibliographie	59
Annexes	62
Annexe 1 : Temps d'antenne par séquence	62
Annexe 2 : Grille d'analyse vierge.....	63
Annexe 3 : Tableau de synthèse	64
Annexe 4 : Extraits de retranscriptions	66

Introduction

De nombreux combats sont menés aujourd'hui pour défendre les droits de groupes socialement minoritaires et l'apparition de mouvements comme « Me Too » ayant pour objectif de faire entendre la voix de personnes autrefois cachées et mises sous silence sont de plus en plus visibles, notamment dans les médias. C'est un combat qui a commencé il y a maintenant plusieurs années mais qui est toujours mené de front, celui de la reconnaissance dans la société des personnes vivant avec une déficience ou plus communément appelée « personnes handicapées ». Des mouvements militants ont vu le jour depuis les années 1960 pour faire entendre leur voix et faire valoir leurs droits. Grâce entre autres à ces mouvements, une évolution des différents modèles conceptuels du handicap est maintenant largement décrite dans la littérature. Ceci démontre des changements et d'une évolution des droits des personnes dites handicapées, des lois les concernant et mais aussi les représentations collectives. Associé encore aujourd'hui à de nombreuses représentations sociales, il était important de pouvoir comprendre d'où viennent ces représentations sur le sujet du handicap et de quelle manière elles ont évolué. Plusieurs auteurs ont publié des recherches mettant en avant le rôle des médias comme la radio, la télévision ou les publicités, dans la diffusion des représentations sociales sur la thématique du handicap. La question s'est alors posée d'étudier la manière dont les médias et plus particulièrement les productions audiovisuelles de la Radio Télévision Suisse Romande (RTS) parlent des personnes dites handicapées. Dans ce cadre-là, ce travail de mémoire a cherché à étudier le discours de la RTS dans les sujets télévisés traitant du handicap et les activités équestres, en utilisant une base de données d'archives des documents. En effet, les activités équestres ont vécu également une évolution importante ces dernières décennies et ont fait leur place dans les activités de loisirs et sportives populaires. Dans une approche qualitative, ce travail visera donc à étudier le discours de la RTS sur les activités équestres pratiquées par des personnes dites « handicapées », avec une méthode se basant sur la recherche en sociologie visuelle et des médias.

Partie 1 : Approche théorique & Problématique

1. La sociologie visuelle

Tout d'abord, qu'est-ce que la sociologie visuelle ? Elle est définie par l'auteur La Rocca, (2007) comme étant l'utilisation de l'image comme outil de recherche et objet d'étude dans la démarche de recherche sociologique. L'image est utilisée comme l'instrument de l'enquêteur sociologue. L'objectif de la sociologie visuelle est donc « d'impliquer l'utilisation de la photo, de la vidéo, du film pour étudier la société : cette combinaison entre image et sociologie est au service d'une compréhension du monde social » (La Rocca, 2007, p. 37). La compréhension du monde social comme le nomme La Rocca, peut également être analysé par des images et vidéos déjà existantes et produites par des tiers, les productions télévisées en sont un exemple. C'est l'utilisation de productions télévisées qui va être présentée dans ce travail de recherche. En effet, les diffusions télévisées peuvent nous donner de nombreuses informations et initier de riches réflexions. Éric Macé (2000) explique cependant que l'utilisation des médias dans l'étude sociologique doit poser un regard critique sur les productions diffusées car « comme tout objet social, la télévision est une forme particulière de traduction des rapports sociaux » (Macé, 2000, p. 248). En effet, il explique que les productions télévisuelles doivent être perçues comme une médiation car elles ne sont qu'une « forme spécifique de construction de la réalité sociale » (Macé, 2000, p. 248). Il faut donc garder en mémoire que « les outils visuels ne nous offrent jamais que des fragments et des témoignages de la réalité » (La Rocca, 2007, p. 3). Les images diffusées sont soigneusement pensées et sélectionnées, elles ne sont « jamais qu'un moment dans un processus continu de « configuration » et de « reconfiguration » des représentations symboliques du monde dans lequel se trouvent les individus » (Macé, 2001, p. 201). C'est un travail de regard critique qui va alors se jouer dans l'analyse du sociologue.

La définition de La Rocca (2007) présentée plus haut met en lien l'implication des images dans le domaine sociologique car elles sont présentées comme vecteurs de compréhension du monde social. Utilisées aujourd'hui partout, « ces images peuvent être un moyen de communication, de documentation, d'information, de dénonciation, et elles acquièrent une validité sociologique quand elles sont insérées comme données dans un projet de recherche » (La Rocca, 2007, p. 36). Les images sont donc médiatrices à la description de la réalité sociale et aident alors le sociologue à mieux appréhender et comprendre le monde social et ses réalités (La Rocca, 2007). Dans les productions télévisuelles, c'est l'association d'images et de sons, qui sont étroitement liés, qui devient l'outil de travail du sociologue. Généralement associé à l'image, le discours présent dans les productions télévisuelles a un rôle important. Comme le dit Laurence

Bardin (1975), « l'image aurait besoin d'être « ancrée » par le texte pour être compréhensible et efficace » (p. 101). Dans ce travail, c'est la partie audio, donc le discours verbal entendu dans les productions télévisuelles de la RTS qui va être utilisée comme outil de compréhension sociale et comme support d'analyse.

2. Analyse du discours

Ce travail va donc se pencher sur l'analyse du discours des productions de la RTS. Reiner Keller, professeur en sociologie explique que l'intérêt pour l'étude de discours dans le domaine des sciences humaines et sociales est croissant ces dernières années. De nombreux débats et discussions sont encore en cours « autour de la construction théorique et méthodologique de l'analyse de discours » (Keller, 2007, p. 287). Cet auteur explique qu'il existe plusieurs approches dans l'analyse de discours notamment celle qu'il appelle « *la linguistique du corpus* ». Il s'agit d'utiliser un discours écrit et textuel, « qui tourne autour d'un même sujet de référence » (Keller, 2007, p. 289). Cette méthodologie permet, à partir de « l'identification des mots clés d'un discours [...] d'étudier les familles sémantiques dans un débat public, leurs transformations au fil du temps, l'émergence des nouveaux concepts, à la base des calculs statistiques » (Keller, 2007, p. 289). C'est ce type d'analyse de discours textuel qui va être utilisé dans ce travail. L'intérêt sera donc « d'observer les phénomènes langagiers pour y déceler les mécanismes de construction du sens social, dans l'espace médiatique » (Pineira-Tresmontant, 2003, p. 181). Selon, Patrick Charaudeau, linguiste Français et chercheur dans le domaine de l'analyse de discours, faire de l'analyse de discours est un travail complexe. En effet, il rappelle « trois pôles constitutifs » (Pineira-Tresmontant, 2003, p. 181) de la production d'informations sous cette forme. Premièrement, les conditions de production, puis les conditions d'interprétation et enfin de lieu d'élaboration du discours médiatique (Pineira-Tresmontant, 2003). Le processus de production du discours est donc complexe, impliquant de nombreux acteurs, comme les journalistes ou les chefs de projets, qui œuvrent en arrière-plan mais qu'il ne faut pas oublier car ils tiennent le rôle le plus important. Si chaque image est un produit social comme le nomme La Rocca, il ne faut pas oublier que derrière chaque discours, il y a une activité humaine, ce qui donne à ce discours une valeur sociale. N'oublions donc pas que « les médias visent un traitement de l'information de masse » (Pineira-Tresmontant, 2003, p. 181) afin de toucher le plus téléspectateurs possibles et que les journalistes « modulent ou modèlent leur production, leur pratique professionnelle, leurs outils, leur mise en scène médiatique » (Pineira-Tresmontant, 2003, p. 181). Ceci montre donc la

complexité mais également l'intérêt de l'étude du discours médiatique pour certaines thématiques de société. Sachant que le discours utilisé dans les médias pèse lourd dans la diffusion des représentations sociales, il était pertinent de se baser sur ce dernier pour ce mémoire de recherche. Dans ce travail, il s'agira d'étudier le discours concernant le domaine du handicap.

3. Sociologie de la télévision et handicap

Le handicap pose encore de nombreuses questions relatives à la place qu'occupent les personnes concernées dans la société et à leur exposition dans les productions télévisuelles. Selon Jost (2011), l'étude de l'image dans le domaine du handicap permet de montrer les effets de cette dernière sur les attitudes de la population face au handicap et les représentations sociales du grand public sur les personnes dites handicapées. Les diffusions dans les productions télévisuelles sur la thématique du handicap ont débuté par la mise en scène de la personne handicapée qui « jouait sur la peur et les montrait comme le sont aujourd'hui des Aliens : non humains, suscitant l'inquiétude et porteurs de menaces envers la communauté » (Belmont 2008, cité par Jost, 2011). Au fil des années, la présentation du handicap a évolué pour arriver petit à petit à des productions plus engagées mettant en valeur « l'intégration des personnes handicapées dans la société, et faire place à des films engagés, affirmant la volonté des personnages et revendiquant leur droit à une vie digne » (Jost, 2011, p. 12). Petit à petit, les personnes dites handicapées prennent la parole. C'est alors le début de la mise en avant sociale et politique de ce groupe minoritaire avec un passage, comme le nomme très bien Marcellini (2007) « d'un seul « discours sur » les personnes dites handicapées à l'émergence d'un « discours des » personnes concernées elles-mêmes » (p. 206). Vers les années 2000, les représentations sociales du handicap évoluent et l'idée que le corps handicapé est un corps défectueux et dépourvu de capacités pour des productions télévisuelles change et prend sa place comme faisant partie de la diversité.

Cependant, encore actuellement, la présence du handicap et des personnes concernées dans les émissions de télévision est restreinte et cette population est sous-représentée. Par exemple, Grossetête (2014) démontre que les occurrences sur le sujet du handicap représentent moins de 3% des émissions télévisuelles et que la plupart des sujets ne durent que peu de temps et passent généralement avant 20h10. Jost (2011) pose deux hypothèses explicatives à cette sous-représentation. Tout d'abord, « l'importance actuelle donnée au corps sain et parfait rend le corps handicapé non éligible pour la représentation : il serait trop éloigné de la norme » (p. 13). Ensuite, la vue d'un corps

handicapé provoque souvent chez les personnes malaises et gênes, ce qui selon Jost (2011) « rend le handicap peu montrable » (p. 13).

Le corps handicapé est peu montré par peur de déranger, et montrer des images de corps déficient ne rentre donc pas dans les normes sociales. Lorsque le handicap est montré dans les productions télévisuelles, il éveille alors chez le public un sentiment de pitié porté à la personne handicapée. La pitié est selon Jost (2011), le stéréotype le plus souvent véhiculé dans les représentations collectives. Pour autre exemple, la personne dite handicapée est présentée à la télévision comme dépendante et peu capable et cela renforce alors l'idée que les personnes handicapées sont inutiles et très coûteuses (Jost, 2011). Malgré une prise de conscience ces dernières années sur la mise en scène du handicap dans les médias, les productions télévisuelles ou encore les publicités, « l'intégration de personnes handicapées reste cependant toujours trop faible et leur mise en image véhicule encore bon nombre de stéréotypes » (Jost, 2011, p. 15).

4. Le handicap

4.1 Le handicap dans nos sociétés

On l'a donc compris, les productions télévisuelles, les médias ou encore les publicités ont un impact important sur la diffusion, la consolidation ou encore la modification des représentations sociales du handicap. Il est alors intéressant de questionner la place de la déficience dans les représentations collectives (Boukala, 2007).

Le handicap a longtemps été traité d'un point de vue médical, considérant la personne handicapée comme souffrant de déficiences ou d'incapacités. Au XIX^e siècle, la question de la capacité de travail est au centre des préoccupations avec une constante problématique : la pauvreté des populations inaptes au travail. Les personnes vivant avec une déficience étaient désignées comme des infirmes, incapables notamment de travailler. Au XX^e siècle, les progrès de la médecine sont fulgurants, c'est l'apparition de la politique du « redressement » des populations, qui vise à rééduquer, restaurer les fonctions déficientes. « Les traitements » de cette population avaient comme objectif de redonner des capacités à la personne considérée comme infirme, de la ramener à une vie normale et donc de la remettre dans le marché du travail. Cette approche visait donc à reconstruire, réparer les corps déficients, ainsi, « la réadaptation s'impose progressivement comme nouveau mode de traitement social des infirmes » (Ville et al, 2020, p. 49). Les discours, essentiellement médicaux et biologiques du XX^e siècle centrés sur la catégorisation des déficiences, « aboutissent à des catégorisations externes, le plus souvent stigmatisantes dans leur attachement à la déficience, au

manque, et produisent des assignations identitaires négatives » (Marcellini, 2007, p. 205).

Un changement de vision s'est progressivement imposé vers le XXI^e siècle avec un virement de paradigme complétant les notions de réadaptation avec de nouveaux concepts comme l'intégration et l'inclusion des personnes handicapées dans la société. Le handicap comme vision médicale et individuelle avec l'attente que les personnes vivant avec une déficience « s'alignent à la norme des valides » (Ville et al, 2020, p. 80) n'est alors plus la seule vision du handicap. L'objectif n'est alors plus uniquement d'amener les personnes dites handicapées à atteindre des normes sociales imposées. Dès lors, la société et l'environnement dans lequel évolue la personne vivant avec une déficience portent aussi leurs responsabilités. Malgré ce changement de paradigme, encore actuellement, il reste toujours dans les représentations « ce discours à forte connotation médicale, discours du « manque », du « moins », bref de l'infériorité qui détermine fortement les représentations du grand public, mais aussi celles des personnes concernées sur leurs pairs et sur elles-mêmes » (Marcellini, 2007, p. 205).

4.2 Modèles conceptuels du handicap

D'un point de vue théorique, le champ du handicap a donc vécu de grands changements et évolutions au cours du temps. Après la guerre, la nécessité de réinsérer les blessés de guerre dans le monde du travail était devenu une urgence sociétale (Fougeyrollas, 2002). C'est donc en 1970 que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) mandate un médecin, le Dr Wood, pour compléter la Classification Internationale des Maladies (CIM). Il propose la Classification internationale des handicaps (CIH) qui a été adoptée en 1976 par l'OMS. Centrée sur les déficiences, les incapacités et les limitations des personnes, la CIH parle alors de handicap ou de désavantage social qui sont la résultante de la déficience. La CIH est surtout utilisée en rééducation et réadaptation ayant donc l'objectif de restaurer les fonctions (Chapireau, 2001). A cette époque-là, c'est donc un modèle médical, linéaire de cause à effet, centré sur la personne et sa déficience qui fait foi. C'est un modèle qui est « orienté sur la personne, qui reste essentiellement identifiée comme le centre du problème à régler » (Fougeyrollas, 1996, p. 33). Il est donc possible de dire que « le modèle dominant d'une grande partie du 20^e siècle était celui de la réadaptation, c'est-à-dire d'un travail sur l'individu, ses déficiences et ses capacités/incapacités, afin de lui redonner une « normalité » sociale susceptible de le faire revenir le plus possible parmi les autres citoyens » (Stiker, 2011, p. 32).

Venant du Québec, un nouveau modèle conceptuel élaborée dans les années 1990, introduit la notion de situation de handicap. C'est le modèle du processus de production

du handicap (PPH), qui dit que la situation de handicap est le « résultat de l'interaction personne / environnement et se traduisant par une restriction de la qualité de réalisation des habitudes de vie de la personne ayant des incapacités » (Fougeyrollas, 2002, p. 10). Les facteurs personnels de la personne et les facteurs environnementaux interagissent et permettent de mettre la personne dans une situation de participation sociale ou alors de situation de handicap. Ce modèle est officiellement accepté dans les années 1996-1997 par l'OMS (Fougeyrollas, 2002) et publié en 1998. En 2001, La Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF), a été adoptée par l'OMS après demande de modification de la CIH. C'est avec cette nouvelle classification que les notions de « facteurs environnementaux » entrent en jeu dans la définition du handicap (Chapireau, 2001). Cette nouvelle classification s'inspire du modèle PPH. Outre cela, il existe encore d'autres modèles conceptuels du handicap comme le modèle social, qui détermine que le handicap est le produit de la société et donc extrinsèque à l'individu. L'émergence de ces différents modèles ainsi que le changement de paradigme retrace un contexte sociohistorique autant évolutif que complexe dans le champ du handicap. Dans la société actuelle, ces différentes approches coexistent. En Suisse, il est possible d'identifier ces différents courants notamment à travers l'exemple de l'assurance invalidité (AI) qui vise à compenser la déficience et s'inscrivant donc dans une approche plutôt individuelle et médicale du handicap. Ou alors, la loi « Lhand »¹ luttant contre la discrimination et pour l'égalité des personnes handicapées, s'inscrivant celle-ci dans une approche plutôt sociale (Rochat, 2018). Cependant en Suisse et dans ses lois, les deux approches coexistent et sont dites complémentaires.

4.3 Définition du handicap

Le handicap est extrêmement difficile à définir car il renvoie à un groupe social hétérogène avec une réalité de vie quotidienne difficile à identifier du fait de sa complexité, son origine, son degré et le type de déficience. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le handicap n'est pas uniquement un problème de santé mais la résultante d'un phénomène d'interaction entre une composante corporelle ou intellectuelle d'une personne et la société dans laquelle elle évolue (OMS, 2021). En Suisse, la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand, 2002) définit la personne handicapée comme :

¹ C'est la loi fédérale pour l'égalité des personnes handicapées, qui a été adoptée par le peuple suisse en janvier 2004

Toute personne dont la déficience corporelle, mentale ou psychique présumée durable l'empêche d'accomplir les actes de la vie quotidienne, d'entretenir des contacts sociaux, de se mouvoir, de suivre une formation ou une formation continue ou d'exercer une activité professionnelle, ou la gêne dans l'accomplissement de ces activités (Art 2 de la Lhand, RS 151.3).

Selon Giraud, (2016), le nombre de personnes considérées comme handicapées en Suisse s'élèverait à 1,6 millions donc un peu plus de 20% de la population totale. Au sens de la loi Lhand, environ 1 583 000 des plus de 16 ans seraient concernés par le handicap en Suisse (Office fédérale de la Statistique, 2017). Il faut cependant être critique sur les chiffres et les statistiques concernant le handicap car ils dépendent entièrement de la définition qu'on en donne. Il existe une multitude de handicaps tout comme il existe une multitude d'environnements différents. La réalité sociale est donc complètement différente d'une personne à l'autre. Comme le dit Claude Veil cité par Compte (2008) : c'est « un groupe social aux contours imprécis » (p. 116).

5. L'équitation

5.1 Le cheval et son imaginaire

« La présence du cheval est constante dans l'histoire de toutes les sociétés » (p. 117) cite Houdayer dans son article publié en 2015. C'est une phrase forte qui ouvre le chapitre sur l'intérêt d'étudier cet animal en sociologie et comme sujet pour la recherche présentée dans ce travail. Du fait de son histoire, sa place dans la société actuelle, sa présence dans les médias, les films où il est un héros ou encore dans les contes pour enfants, le cheval existe dans les représentations collectives de diverses manières. Objet d'une conquête humaine, le cheval représente un animal brave ayant une symbolique forte dans les représentations collectives (Houdayer, 2015).

Hélène Houdayer (2015), sociologue et ethnologue, explique l'intérêt d'étudier cet animal dans les phénomènes sociologiques car sa présence à travers les siècles permet « d'identifier le cheval comme un partenaire originel aux côtés des hommes et justifie la prégnance symbolique de ses images au cœur du social » (p. 117). Divers travaux ethnologiques ont démontré l'intérêt d'étudier la relation entre l'homme et l'animal dans le domaine des sciences sociales. En effet, cet animal est présent dans les foyers et dans l'environnement de l'Homme, ce qui implique que « l'homme n'agit pas seulement avec ses semblables, il est aussi plongé dans un environnement peuplé de non-humains avec lesquels il tisse des liens et engage des activités » (Rémy, 2016, p. 300). L'exploration de la place de l'animal dans les mondes sociaux et les liens qui se construisent entre

l'homme et ce dernier est un sujet de recherche sociologique et ethnologique riche. Jean-Pierre Digard, ethnologue et anthropologue français apporte une explication plus récente et complémentaire sur l'étude du cheval en sociologie. En effet, le cheval est dans nos sociétés (Européennes) un animal domestique, il n'existe donc plus « que par les hommes qui le produisent et qui l'utilisent » et ces derniers « vivent au sein d'une société et d'une culture donnée » (Digard, 2009, p. 2). Il explique également que la recherche sociologique est nécessaire dans ce domaine car le monde du cheval tient un rôle important dans l'histoire de l'Homme d'un point de vue économique, politique, militaire et de marquage social (Digard, 2009).

5.2 Son histoire

Outil de guerre au Moyen Âge, le cheval avait comme unique fonction durant cette période des utilisations guerrières. Avec le temps, c'est vers le début du 16^{ème} siècle qu'il se voit élevé « au rang de sculpture vivante, sublimée dans ses mouvements dont on recherche la grâce, au sein d'une aristocratie devenant urbaine » (Pickel-Chevalier, 2016, p. 7). Le cheval commence à être monté et est utilisé comme objet de démonstration d'élégance, de savoir-faire de la bourgeoisie aristocratique (Pickel-Chevalier, 2016). Synonyme d'éducation et de noblesse, la pratique de l'équitation s'inscrit vers la fin du 16^{ème} siècle dans les premières académies d'équitation en France.

Au 19^{ème} siècle, la notion de « cheval de guerre » qui était jusque-là prédominante disparaît petit à petit pour laisser la place à son utilisation dans le milieu agricole comme instrument d'agriculture et de transport, pratique qui va ensuite doucement disparaître avec l'apparition des machines. Durant cette période, deux mondes se font face entre l'utilisation du cheval monté qu'est l'équitation, synonyme de richesse et de noblesse et son utilisation dans le travail des terres et partenaire de labeur.

Alors qu'en France, « le nombre d'équidés atteint son maximum historique de trois millions de têtes vers 1840 » (Pickel-Chevalier, 2016, p. 8), l'équitation voit subir un glissement vers une pratique de loisir et de sport avec notamment en 1834 la création du Jockey Club en France. Cela laisse suivre ensuite l'apparition dès le début du 20^{ème} siècle des sociétés d'élevage, des fédérations équestres, des Haras Nationaux et de grandes écoles comme *l'Académie équestre de Versailles* ou *l'école nationale d'équitation de Saumur*. L'équitation intègre les *Jeux Olympiques* dès la deuxième édition en 1900 à Paris, au début avec les épreuves de saut d'obstacles et douze ans plus tard avec l'intégration des disciplines de dressage et de concours complet. Ce n'est qu'après la *deuxième Guerre Mondiale* qu'un changement dans les représentations collectives sur la pratique de l'équitation commence à prendre sa place. Jusque-là

considérée comme une pratique « nobiliaire, masculine et d'inspiration guerrière » (Pickel-Chevalier, 2016, p. 9), l'équitation prend petit à petit, vers les années 1950, sa place dans la société de loisirs. L'équitation devient un marché socio-économique et de consommation notamment par le développement du tourisme et la multiplication des centres équestres. C'est un tournant considérable dans le monde équestre. « Avec la motorisation des transports, de l'agriculture et des armées, le cheval est passé de la sphère de l'utilitaire, de l'indispensable, du travail, dans celle des loisirs » (Digard, 2009, p. 2). C'est à cette même période que cette pratique bascule dans un « changement profond des profils des pratiquants plus jeunes, plus féminins et issus de classes moyennes ... l'équitation n'est plus un enseignement martial relevant de la capacité à « manager », mais elle est redéfinie comme un média de construction personnelle teintée d'une volonté de distinction sociale autour d'un affectif animal » (Pickel-Chevalier, 2016, p. 10).

5.3 Les activités équestres en Suisse

L'équitation et toutes les activités de loisir ou de compétition en lien avec le cheval sont en constante progression et attirent de plus en plus d'amatrices et amateurs. En même temps que l'évolution des activités équestres, le nombre d'équidés en Suisse ne cesse de grandir pour arriver en 2016 à environ 105 058 équidés. « Depuis 2002, l'effectif d'équidés a augmenté de 4 % par année en moyenne » (Agroscope, 2017, p. 7) puis s'est stabilisé à partir de 2012. C'est surtout depuis les années 1990 qu'il est possible d'observer une évolution de la popularité de la pratique équestre et de sa diversification. Selon la Fédération Suisse des Sports Equestres (FSSE), c'est surtout ces cent dernières années que le sport équestre a vécu les plus gros changements avec le passage du rôle du cheval comme animal de rente à celui de partenaire (sport ou loisir). Avec une première participation aux Jeux Olympiques de la Suisse en 1974, l'équitation devient dans le pays officiellement un sport. En Suisse, « durant la deuxième moitié du 20ème siècle, la demande croissante en matière d'activités de loisirs permettait à de plus larges couches de la population d'accéder au cheval » (FSSE, 2021). Présent autant dans le sport olympique que comme loisir ou comme moyen de reconnexion avec la nature, les activités équestres sont diversifiées. « Elles englobent toutes les disciplines sportives d'équitation, qui peuvent passer par la participation à des compétitions, ainsi que tous les loisirs en lien avec les équidés, allant de la pratique de promenades à cheval à la possession d'un équidé de compagnie » (Vial et al., 2011, p. 572).

Passant d'un sport exigeant et de haut niveau à des moments de soins, il est aussi associé à des moments de détente et de plaisir. Le contact avec le cheval, présenté comme ayant

de grandes vertus, « fait désormais partie d'un cadre d'analyse symbolique qui rapproche les communautés de leur environnement. La nature et les relations sociales y occupent une place privilégiée » (Houdayer, 2015, p. 118). C'est une activité souvent présentée dans la littérature comme offrant une liberté perdue dans le quotidien et permettant de renouer avec des valeurs oubliées comme la nature. « Monter à cheval c'est se donner du bon temps, s'éloigner d'une société dirigée par la finance pour retrouver le plaisir de la vitesse et du contact, des formes de liberté » (Houdayer, 2015, p. 120). La liberté, la nature, la sensation de vitesse sont des exemples cités là comme des bienfaits apportés par la pratique de l'équitation. Les bienfaits de l'équitation sont présentés comme nombreux. Cependant, en faisant référence à ces bénéfices souvent désignés comme thérapeutiques, le développement de ces pratiques thérapeutiques fait souvent le pont direct avec le handicap (Michalon, 2015).

5.4 L'équitation adaptée d'un sport à un soin

Nous avons pu le voir, l'équitation est une pratique très diversifiée, entre sports ou loisirs, elle offre un grand nombre de possibilités avec un axe de plus en plus populaire que sont les activités thérapeutiques. C'est au milieu du 20ème siècle que l'on voit apparaître en Europe une pratique adaptée de l'équitation pour des personnes vivant avec une déficience motrice et voulant monter à cheval (loisir ou en compétition) (Michalon, 2015). C'est à partir de là qu'il a été possible d'identifier les effets bénéfiques de cette pratique tant au niveau musculaire, postural que sur la motricité. « La rééducation par l'équitation est donc une première étape dans la « montée en thérapie » du rapport au cheval » (Michalon, 2015, p. 34). C'est vers les années 1980 que continue l'ascension de ce nouveau paradigme pour tendre vers l'éloignement de l'équitation pure et s'affirmer dans une approche thérapeutique avec le cheval, nommée de plusieurs manières possibles : thérapie avec le cheval, équithérapie, hippothérapie... Le cheval est non plus utilisé comme outil utilitaire mais comme un partenaire vivant, pourvu d'une présence avec lequel une relation s'engage et c'est cette capacité interactionnelle qui est centrale (Michalon, 2015). Apportant alors de nombreuses sollicitations autant physiques, éducatives, émotionnelles ou encore relationnelles, le contact avec le cheval est un phénomène aux multiples facettes. « Les sens possèdent une place importante : le contact avec l'animal est privilégié, c'est lui qui permet aux émotions de se trouver une place dans l'univers symbolique du cheval » (Houdayer, 2015, p. 120). Par la relation avec un autre être vivant et l'environnement dans lequel évolue le ou la cavalière, le contact avec le cheval favorise « l'apprentissage d'un certain nombre de valeurs telles que le respect, le partage, la discipline, l'écoute. Le cheval est

ici doté d'un pouvoir éducatif et socialisant qui fait de sa pratique une base de solidarité » (Houdayer, 2015, p. 120). Evoluer au côté d'un cheval n'est pas si simple et ce sont ces apprentissages qui font toute la qualité du contact avec cet animal. Chaque geste, chaque intention est interprétée par ce dernier. Le cheval est souvent décrit comme être une éponge émotionnelle, la communication et la relation qui s'installent doivent donc être fines, précises et respectueuses. Chaque geste devient communication « mais aussi expression d'un certain désir » (Aubard, 2007, p. 95). Il est indispensable pour que le cheval comprenne correctement le message que le ou la cavalière veut lui faire passer, qu'il y ait une concordance parfaite entre son désir et son action (Aubard, 2007). C'est souvent l'histoire d'une rencontre entre une personne et un cheval qui se joue probablement, entre deux regards. Allant bien plus loin qu'une simple caresse, l'équitation permet

de vivre des émotions en direct : la vitesse et le « soule » du cheval nécessitent un effort physique du cavalier pour rester en selle et s'ajuster au rythme du cheval qui peut parfois prendre le dessus. C'est alors rendre réel et tangible un univers mythique lorsque le cavalier fait corps avec sa monture c'est bien de cela dont il s'agit, un sentiment vécu et éprouvé qui dicte l'expérience équestre (Houdayer, 2015, p. 122).

Nous pouvons alors le comprendre, la pratique des sports équestres est une activité qui crée du lien social. C'est une activité qui peut être pratiquée autant en solitaire mettant en avant le lien entre le cavalier et le cheval ou en collectivité (cours, balades...).

Le cheval et ses images se réfèrent à une imagination créatrice capable de donner naissance à une expérience sociale tout à la fois personnelle car chacun se saisit de la symbolique portée par l'animal, et collective en éprouvant des plaisirs partagés : la pratique de l'équitation regroupe un ensemble de cavaliers qui ont la même passion du cheval qui leur procure des émotions, notamment basées sur une relation dite de complicité (Houdayer, 2015, p. 122).

Le cheval est donc chargé de symbolique dans l'esprit de la collectivité et prend vie dans un quotidien de cavalier. C'est en partant du constat que la diffusion d'images est utilisée comme support de compréhension des représentations sociales, que ce travail va se diriger sur l'analyse des documents vidéo de la RTS en utilisant les activités équestres pour étudier un pan des représentations et de l'évolution sociohistorique du handicap.

5.5 L'équithérapie en suisse Romande

En suisse Romande, une association voit le jour en 1978 sous le nom d'Association Suisse en Faveur de la Rééducation par l'équitation (ASFRPE) qui va évoluer jusqu'à

s'appeler aujourd'hui l'Association Suisse de Thérapie Avec le Cheval (ASCTAC). Cette dernière définit la Thérapie Avec le Cheval (TAC) comme « une thérapie psychocorporelle, utilisant le cheval comme médiateur, qui prend en compte l'individu dans sa globalité, aussi bien sur le plan physique que psychique » (ASCTAC, s.d.). En suisse romande, les séances ne sont pas remboursées par l'assurance santé de base mais peuvent être remboursées par certaines assurances complémentaires. Le coût de cette thérapie est d'environ 130 CHF. Cependant, si le/la thérapeute a une formation de base en santé telle que celle de physiothérapeute ou d'ergothérapeute, les séances sont prises en charge sur prescription médicale (ASCTAC).

6. Problématique

Comme présenté dans la première partie de ce travail, il existe diverses représentations sociales du handicap qui ont évolué au fil des siècles. Nous avons également vu que les médias, comme la télévision, peuvent être une source de diffusion, de consolidation ou de modification des représentations collectives du handicap et des personnes désignées comme handicapées. Les activités équestres et la relation avec le cheval sont un sujet sociologique intéressant en vue de son évolution au cours de l'histoire et de sa présence dans les médias. La question s'est alors posée de savoir comment les activités équestres étaient présentées à la RTS lorsqu'elles étaient pratiquées par une ou des personnes ayant une déficience. Afin de répondre à ce questionnement, une approche d'analyse du discours semblait la plus pertinente afin d'approfondir le discours textuel, le vocabulaire et les différentes manières de parler de ce sujet par les différentes personnes prenant la parole dans les séquences audiovisuelles.

Ces questionnements ont donc guidé la suite de la recherche. Aucune hypothèse de travail n'a été posée sur le discours sur les activités équestres au vue de l'absence de littérature et de chercher dans les archives de la RTS sur ce sujet. Cependant, en tenant compte de la littérature sur l'évolution historique, autant des activités équestres que sur le handicap, l'hypothèse de travail qui a été posée est que le discours a évolué au cours du temps. Ne se basant sur aucune recherche préexistante, ce travail partira donc des données pour produire un résultat. Ce travail de recherche vise alors à répondre à la question suivante :

Quels sont les discours de la RTS sur les activités équestres des personnes désignées comme « handicapées » dans les productions audiovisuelles des années 1970 à 2018 ?

Partie 2 : Méthodologie

Dans cette deuxième partie, est présentée la démarche méthodologique utilisée pour répondre à la question de recherche. Il sera en premier lieu présenté la méthode utilisée pour définir le corpus de documents sélectionnés dans les archives de la RTS. Dans un second temps, la méthode de recueil de données sera exposée. Pour terminer, sera décrit le processus méthodologique mis en place pour traiter les données, afin de permettre l'analyse et la production de résultats.

Avant de débiter la démarche méthodologique, il a été important de définir les thématiques abordées dans ce travail. Le travail traite du sujet du handicap et des activités équestres. Le terme « handicap » a un sens très large avec de nombreuses définitions différentes et qui diffère selon les époques et les auteurs. Les personnes désignées par le terme « handicap » constituent un groupe social hétérogène dont la définition a largement évolué au cours des années. La CIF définit le handicap « comme une variation identifiable du fonctionnement humain » (Chapireau, 2001, p. 44) et cette classification identifie trois facteurs qui sont mis au même niveau et qui interagissent entre eux. Il s'agit de la « fonctions organiques et structures anatomiques », des « activités », et de la « participation ». Le mot déficience est alors défini comme « des problèmes dans la fonction organique ou la structure anatomique tels qu'un écart ou une perte importante » (Chapireau, 2001, p. 49). Dans ce travail, la terminologie de « personnes vivants avec une déficience » ou « concernée par une déficience » sera généralement utilisée. Cela afin de réduire les possibilités d'interprétation du mot handicap sachant les nombreuses définitions et représentations du terme. La déficience étant le résultat d'un diagnostic médical et n'ayant pas de connotation de « gravité », c'est un terme permettant moins d'interprétation et de confusion. Cependant, le terme de handicap sera malgré tout utilisé parfois dans le texte comme terme générique pour nommer ce groupe social difficilement définissable.

Concernant les activités équestres, leur définition a été tiré de Vial et al. (2011) qui dit qu'elles sont « toutes les disciplines sportives d'équitation, qui peuvent passer par la participation à des compétitions, ainsi que tous les loisirs en lien avec les équidés, allant de la pratique de promenades à cheval à la possession d'un équidé de compagnie » (Vial et al., 2011, p. 572). Dans ce travail, les activités équestres seront donc définies par toutes activités en présence d'un cheval.

Pour terminer, ce travail sera une recherche sur l'analyse de discours. Est entendu par discours, la retranscription du discours parlé des documents télévisés de la RTS. C'est-à-dire toutes les paroles qui sont entendues dans les séquences audiovisuelles et retranscrites en discours textuel. La période historique étudiée a été défini en fonction des résultats de recherche issus de la base de données des archives de la RTS.

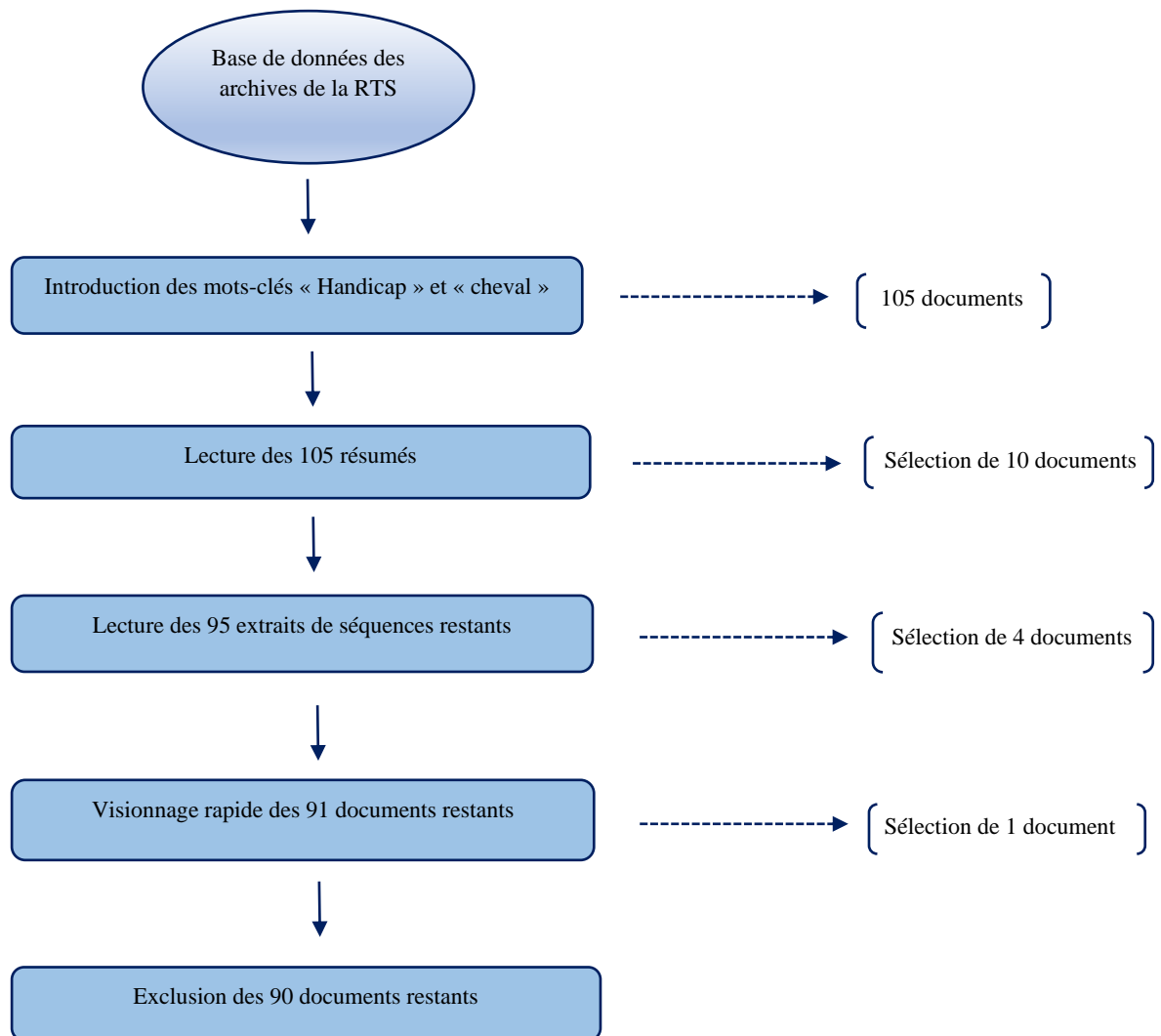
7. Définition du corpus

Afin de répondre à la question de recherche posée en première partie du travail, le corpus de documents audiovisuels constitués pour y répondre provient uniquement des archives audiovisuelles de la RTS. La recherche a commencé par une demande officielle aux archives de la RTS en octobre 2020 afin d'avoir un accès personnel à tous les documents archivés dans leur base de données. Une fois les accès sécurisés obtenus, la recherche a pu se faire par mots-clés dans la base de données directement sur le portail des archives. La recherche par mots-clés a été faite en novembre 2020.

Partant des définitions utilisées plus haut, il a été décidé que seuls les documents mettant en scène une personne présentée comme « handicapée » dans une activité équestre ou en présence d'un cheval seront sélectionnés. Un dossier a été spécifiquement ouvert pour y retenir les documents sélectionnés pour la recherche. C'est un dossier où il est possible de retrouver tous les documents choisis. Le terme de « handicap » a été choisi pour les recherches dans la base de données car c'est le terme le plus largement utilisé pour définir une personne qui vit avec une déficience ou un désavantage social et il est le plus souvent utilisé dans le langage courant. C'est donc un choix méthodologique afin d'obtenir le plus de résultats possible dans la base de données. En revanche, les résultats obtenus seront dépendants de la manière des archivistes de la RTS de classer des documents et donc en fonction de quels documents ils ont classé sous le terme de « handicap ». La première recherche a été effectuée dans la base de données avec la combinaison de mots-clés suivants : « **handicap et cheval** ». Avec cette première recherche par mots-clés, un résultat de 105 documents est apparu. Ensuite, le processus d'identification des documents a été fait par critères d'inclusion. En se référant à la méthode qui est décrite dans la suite du paragraphe et dans le schéma 1, les documents entrant dans les critères de sélections ont été retenus. Arrivé à la fin du processus, les documents restants ont été exclus du corpus car ils ne traitaient pas de la thématique. Pour commencer la sélection, une lecture du résumé des 105 documents a été faite. Si ce résumé correspondait à la thématique de la recherche, le document a été sélectionné dans le dossier spécifique. La sélection a été faite soit avec l'identification d'une phrase décrivant clairement une personne handicapée et une activité équestre ou la présence d'un cheval ou avec le terme équithérapie/hippothérapie. Avec ce processus, dix documents ont été sélectionnés. Dans les 95 autres documents, rien ne correspondait à la thématique après l'unique lecture du résumé. Une lecture des extraits de séquences écrites a donc été faite avec les 95 documents. Quatre autres documents ont été retenus après ce travail. Avec les 90 documents restants, un visionnage en accéléré a été fait afin d'identifier la présence ou non de scènes montrant une personne handicapée avec

un cheval ou dans une activité équestre. Un dernier document a été sélectionné après les visionnages, ce qui fait que 15 documents ont été retenus. La procédure pour arriver à la sélection des 15 documents est décrite dans le schéma 1.

Schéma 1

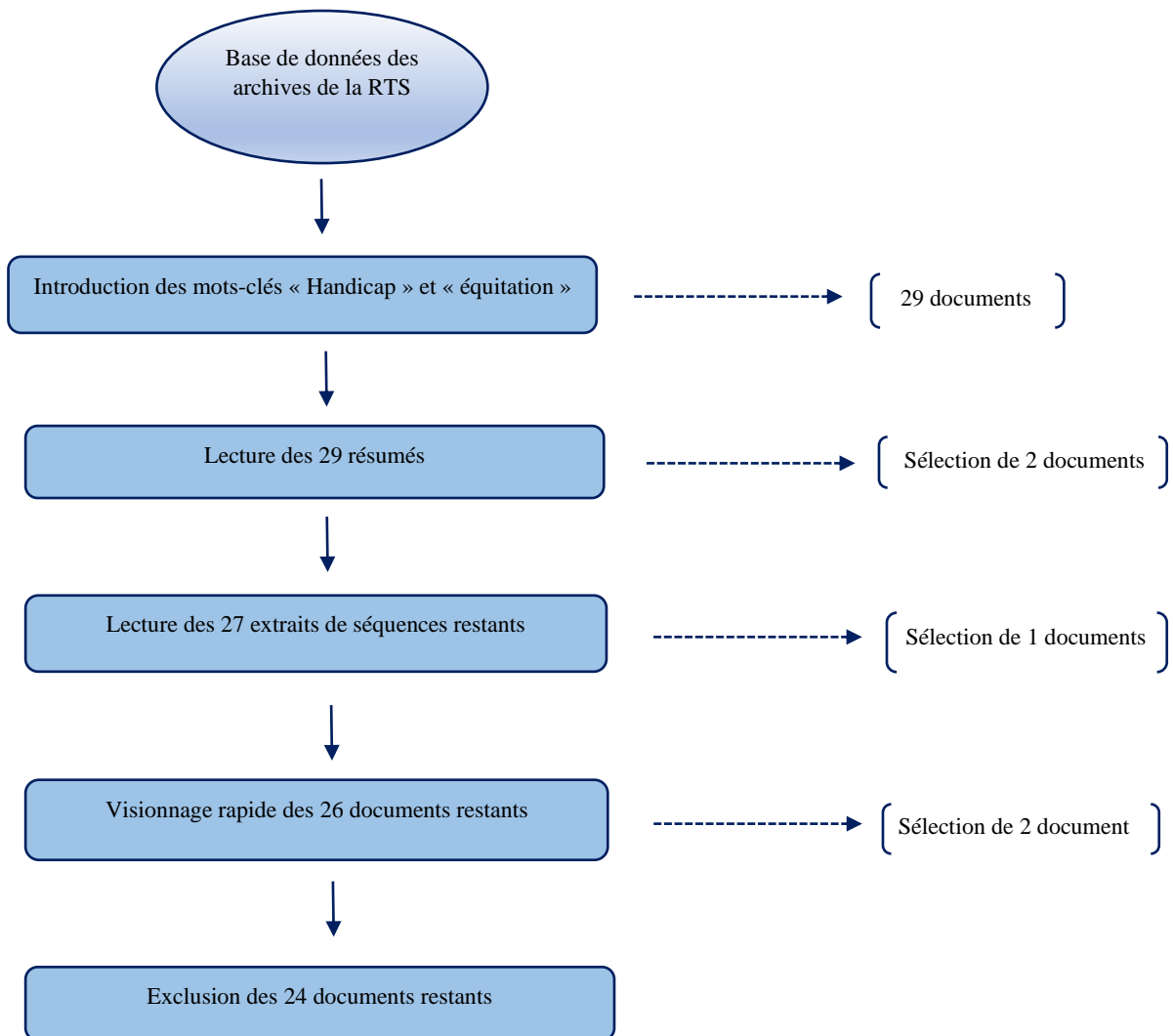


Sur les 105 documents du début, seulement 15 ont donc été gardés pour la recherche. Voici les raisons d'exclusion des 90 autres documents :

- 4 ont été écartés car la même séquence d'émission est apparue deux fois dans des reportages différents et qui étaient déjà sélectionnés dans le corpus, ils étaient donc à double.
- 79 ont été écartés car ils ne traitaient pas de la question de recherche. Pour donner plus de clarté, voici un exemple. Lors d'un téléjournal, le document audiovisuel aborde plusieurs thématiques dans un même document. Avec la combinaison des mots-clés, il est apparu des documents sur la thématique du handicap et du cheval mais dans deux sujets différents. Par exemple, le téléjournal parle de la journée mondiale de la trisomie 21 en utilisant le terme « handicap » puis plus tard dans le téléjournal, il y a un sujet sur l'élevage des chevaux Franche-Montagne dans le Jura. Les deux thématiques n'étaient donc pas liées. Ceci est un exemple qui démontre les raisons de l'exclusion d'autant de documents qui n'entraient pas dans la thématique de travail.
- 1 a été écarté car il parlait du cheval et des enfants mais pas d'enfants présentés comme handicapés ou à besoins spécifiques
- 1 a été écarté car il s'agissait d'un témoignage d'un professionnel du cheval auprès de ces chevaux sur une problématique de santé (opération du genou). Après un visionnage rapide, le sujet traitait de techniques chirurgicales donc ne traitant pas de la thématique
- 4 ont été écartés car il était impossible de les visionner malgré le résumé entrant dans la thématique. Ceci était probablement causé par un dysfonctionnement des documents de la base de données
- 1 a été écarté car le document n'avait pas de son

Une deuxième recherche dans la base de données a ensuite été faite avec les mêmes critères de sélection mais avec les mots -clés suivants « **handicap et équitation** ». Cette deuxième recherche a été faite afin de voir si d'autres documents qui n'étaient pas apparus lors de la première recherche pouvaient venir compléter le corpus en intégrant le mot « équitation » à la place de « cheval ». 29 documents sont apparus lors de cette recherche. La procédure d'inclusion des documents a été exactement la même que lors de la première recherche et est présentée dans le schéma 2.

Schéma 2



Sur les 29 documents du début, seulement 5 ont été gardé pour la recherche. Voici les raisons d'exclusion des 24 autres documents :

- 2 ont été écartés car la même séquence d'émission est apparue deux fois dans des reportages différents et qui étaient déjà sélectionnés dans le corpus, ils étaient donc à double
- 19 ont été écartés car ils ne correspondaient pas à la thématique de la recherche
- 2 ont été écartés car ils étaient déjà sélectionnés avec la première recherche (handicap et cheval) donc ils étaient à double
- 1 écarté car il n'avait pas de son

Avec cette recherche, 5 documents ont donc été ajoutés aux 15 déjà sélectionnés. Après cette procédure pour définir le corpus de travail, **20 documents** ont été retenus pour

cette recherche. Afin de s'assurer du contenu de la sélection, un visionnage complet des 20 documents a été fait pour finaliser le corpus. Après le visionnage complet, l'ensemble des 20 documents ont été retenus pour la recherche. Dans le tableau 1, il est possible de retrouver selon quelle procédure les documents ont été sélectionnés (soit avec la lecture du résumé, de l'extrait de séquence ou avec le visionnage rapide).

8. Recueil de données

Pour débiter le traitement des données, un résumé des données des 20 documents a été fait sous forme de tableau (tableau 1). Cela a permis une vision d'ensemble du corpus et un classement des documents pour plus de clarté pour la suite. Les documents sont présentés dans l'ordre des années de diffusion. Le corpus couvre presque 50 ans car le premier document date de 1970 et le dernier de 2018. Ils seront présentés de cette manière tout au long du manuscrit et la date et l'année de diffusion à la RTS sont utilisées pour l'identification des documents. Il est possible de retrouver dans le tableau 1, les dates de diffusion. Il est également possible de voir la « cote » de chaque document. Il s'agit du numéro personnel d'identification du document attribué par les archives de la RTS et c'est cette cote qui permet de le retrouver dans la base de données. Le tableau 1 présente également le nom de l'émission et le titre de la séquence.

Une fois le classement des données réalisé, une retranscription du discours « parlé » a été faite pour l'ensemble des 20 documents. Il s'agit d'un total de 80minutes01secondes de retranscription. Il est possible de retrouver le détail du temps de chaque séquence en annexe 1. Une fois ce travail effectué, un certain nombre d'informations ont été tirées directement du visionnage des séquences pour informer chaque séquence sur le type de déficience mise en scène et sur le type d'activité équestre pratiqué. Ces informations peuvent être retrouvées dans le tableau 2 et les détails sur l'utilisation de ces informations sont décrits en début de la présentation des résultats dans la partie « résumé et contextualisation des résultats ».

Tableau 1

Numéro	Cotes	Date	Emission	Titre de la séquence	Mode de sélection	Mots-clés	Durée
1	GE0707113813	12.12.1970	Caméra sport	des sportifs pas comme les autres	lecture extraits de séquence	handicap <i>et</i> équitation	3min19sec
2	GE1008258853	18.09.1974	5 à 6 jeunes	Jean-Luc infirme IMC	visionnage rapide	handicap <i>et</i> équitation	7min58sec
3	GE9205220188	12.10.1976	Ouverture	A corps perdu 2ème partie	visionnage rapide	handicap <i>et</i> cheval handicap <i>et</i> équitation	2min03sec
4	GE9302097276	25.05.1983	ça roule pour vous	83.05.25	lecture l'extrait de séquence	handicap <i>et</i> cheval	0min37sec
5	GE8806395596	02.04.1988	téléjournal	/	lecture l'extrait de séquence	handicap <i>et</i> cheval	0min39sec
6	GE9102227918	14.07.1990	Volets verts	Pailly deuxième partie	lecture résumé	handicap <i>et</i> cheval	21min10sec
7	GE9104289262	06.03.1991	journal romand	Equithérapie pour handicapés	lecture résumé	handicap <i>et</i> cheval	1min31sec
8	GE9805379214	06.04.1998	Neuchâtel Région	thérapie hippique Hourra	lecture résumé	handicap <i>et</i> cheval handicap <i>et</i> équitation	1min43sec
9	GE9910183035	17.10.1999	Mise au point	Thérapeute à poils	lecture extraits de séquence	handicap <i>et</i> cheval	3min00sec
10	GE0303169285	19.03.2003	Autrement dit	Des animaux et des hommes	lecture résumé	handicap <i>et</i> cheval	13min00sec
11	GE0505196973	05.06.2005a ²	Ensemble	PLUSPORT, SPORT HANDICAP SUISSE	lecture résumé	handicap <i>et</i> cheval	2min43sec
12	GE0512472046	10.12.2005b	Samedi sport	/	lecture résumé	handicap <i>et</i> cheval	2min03sec
13	AA1203025885	12.09.2010	Ensemble	Fondation cérébral, fondation en faveur de l'enfant IMC	lecture résumé	handicap <i>et</i> cheval	3min01sec
14	AA1111018105	01.06.2011	36.9°	Medor pompon et moustache thérapeutes a domicile	lecture résumé	handicap <i>et</i> cheval	6min17sec
15	GE1208265871	03.09.2012a	Couleur local	témoin	lecture du résumé	handicap <i>et</i> équitation	1min15sec
16	AA1211038404	30.12.2012b	Ensemble	Fragile	lecture extraits de séquence	handicap <i>et</i> cheval	1min05sec
17	AA1609543625	11.09.2016	Sport Dimanche	Céline Van Till	lecture résumé	handicap <i>et</i> cheval	2min46sec
18	AA1707608926	03.07.2017	Couleur d'été	Ce portrait de Céline Van Till	lecture résumé	handicap <i>et</i> cheval	3min53sec
19	AA1805680801	27.05.2018a	Sport Dimanche	/	visionnage rapide	handicap <i>et</i> équitation	1min32sec
20	AA1806692745	22.06.2018b	Couleur local	Frigo cl vd gs calèche handicap	lecture résumé	handicap <i>et</i> équitation	2min43sec

² Les lettres « a » et « b » sont utilisées pour différencier deux documents publiés la même année

9. Méthode d'analyse des données

Une fois l'ensemble de la retranscription faite, une relecture de l'ensemble du discours retranscrit a été indispensable pour s'imprégner des écrits afin de construire une grille d'analyse adaptée. L'objectif a été d'identifier les différents discours des productions de la RTS sur la personne dite handicapée pratiquant une activité équestre. La grille d'analyse a été construite en identifiant les grandes thématiques abordées dans les discours. Il a été nécessaire de faire des allers-retours entre les éléments du discours retrouvés dans le document de retranscription et la construction des thématiques de la grille d'analyse pour trouver des thématiques pertinentes. 6 grandes thématiques ont donc été définies à partir des données retrouvées dans le discours pour la grille d'analyse :

1. Lexique utilisé pour nommer la déficience ou la personne concernée
2. Discours des intervenants sur la personne concernée par la déficience
3. Prise de parole à la caméra de la personne concernée par la déficience
4. Discours des intervenants sur le cheval
5. Discours des intervenants sur la pratique équestre
6. Discours des intervenants sur les bénéfices de l'activité pour les cavaliers/cavalières concerné(e)s par la déficience

Dans ce travail, il est entendu par « intervenants », toutes les personnes qui prennent la parole dans les documents audiovisuels et donc qui apparaissent dans la retranscription du discours. Les intervenants comprennent le narrateur qui est entendu en voix off, les personnes qui réalisent les interviews, les professionnels de l'équitation ou les accompagnants, les personnes concernées par une déficience, leur famille ou entourage.

La lecture systématique du corpus a permis de dégager des sous-catégories pour chacune des 6 thématiques afin de pouvoir classer et synthétiser les informations du discours pour chaque thématique et remplir la grille d'analyse. Ces sous-catégories ont été identifiées directement à partir des données de retranscription.

1. Pour le lexique utilisé pour nommer la personne concernée par la déficience, les sous-catégories définies sont : la dénomination par la déficience, la dénomination par l'identité sportive et la dénomination par le nom. Ces catégories ont servi à identifier de quelle manière et avec quel lexique les

intervenants parlaient de la déficience ou nommaient la personne concernée par la déficience

2. Pour le discours des intervenants sur la personne concernée par la déficience, les informations sont classées dans les sous-catégories suivantes : est-ce qu'ils parlent d'eux comme rencontrant des difficultés, ayant besoin d'aide/nécessitent de pallier la déficience, comme des personnes passionnées ou comme des personnes considéré au même titre que tout le monde. L'objectif était ici d'identifier la manière de décrire la personne ayant une déficience dans le contexte d'une activité équestre.
3. Pour la prise de parole à la caméra de la personne concernée par la déficience la réponse était binaire : oui ou non. L'objectif était de voir si la parole était donnée directement à la personne concernée.
4. Pour le discours des intervenants sur le cheval, les sous-catégories avaient comme but d'identifier si les intervenants parlent du cheval comme étant un objet utilitaire, ayant un rôle d'enseignant, ayant un rôle de thérapeute ou est-ce que le cheval a des effets magiques.
5. Pour le discours des intervenants sur la pratique équestre, les sous-catégories avaient pour but d'identifier si la pratique équestre est décrite comme une opportunité, nécessitant une adaptation de la pratique à la déficience, étant thérapeutique ou créatrice de lien social.
6. Pour le discours des intervenants sur les bénéfices de l'activité pour les cavaliers/cavalières concerné(e)s par la déficience, les sous-catégories avaient comme but d'identifier si la pratique équestre est décrite comme permettant de vivre des émotions, vivre des sensations, si elle est un moyen de soigner ou un moyen d'apprentissage.

La grille d'analyse a été construite sur un fichier Excel avec les 20 documents dans l'ordre chronologique des années sur les lignes et les thématiques en colonne. La grille d'analyse vierge peut être trouvée en annexe 2. Une fois la grille d'analyse construite, un code couleur a été attribué à chaque thématique pour pouvoir utiliser le même code couleur directement dans le texte de retranscription afin de faciliter le remplissage de la grille et pouvoir retrouver les informations dans le texte plus rapidement. Cinq exemples de retranscription du corpus sont présentés en annexe 4. Le remplissage de la grille d'analyse a été faite ensuite document par document en remplissant chaque thématique et en identifiant si le discours abordait ou non les sous-catégories. Il a été possible de

voir parfois que le discours n'aborde pas du tout certaines thématiques, ou de voir apparaître une ou plusieurs sous-catégories. Il est arrivé également que le discours aborde toutes les sous-catégories dans le même document.

Une fois la grille remplie avec le discours des 20 documents, les résultats ont été extraits de chaque colonne pour les présenter par grandes thématiques en détaillant les sous-catégories et l'évolution du discours de ces dernières. La présentation des résultats a donc été faite dans l'ordre des colonnes présentées dans la grille d'analyse. Ensuite, afin de répondre à la question de recherche et pour croiser les résultats des 6 grandes thématiques, un tableau de synthèse a été fait et présenté en annexe 3. Ce tableau a servi à faire un point sur les occurrences de chaque sous-catégorie dans les différents documents et au cours du temps. Des pourcentages d'occurrences ont été fait pour chaque sous-catégorie (tableau 4). Pour finir, l'interprétation des résultats a été fait de la manière suivante : afin de croiser les résultats des 6 grandes thématiques pour répondre à la question de recherche, le choix s'est penché sur l'utilisation d'une des 6 grande thématique comme base à l'interprétation. C'est la thématique sur le discours sur l'activité équestre qui a été choisi et cela afin de prendre les résultats de cette thématique comme porte d'entrée pour interpréter et faire une synthèse des résultats. La décision de choisir cette thématique comme point d'entrée à l'interprétation des résultats a été basée sur la question de recherche. En effet, l'objectif du travail étant d'identifier le discours sur les activités équestres pratiquées par une personne concernée par la déficience, choisir la thématique traitant du discours sur l'activité équestre était le choix le plus pertinent.

***Partie 3* : Présentation des résultats & Interprétation**

10. Présentation des résultats par thématique

10.1 Résumé et contextualisation des documents

Pour commencer et afin d'aider à la compréhension des résultats, un résumé et une contextualisation des documents du corpus sont présentés en première partie, appuyés d'un tableau (tableau 2) qui résume les vingt documents. Dans le tableau 2, les vingt documents du corpus sont présentés chronologiquement dans le temps, partant du plus ancien au plus récent. Le tableau expose également le type de déficience qui est mise en scène dans les séquences, les intervenants ainsi que le type d'activité équestre. Dans le discours, le type de déficience n'est pas toujours explicite et clairement indiqué. Cela étant un indicateur important qui donne des informations d'analyses pertinentes, les informations présentées dans cette colonne du tableau ont été tirées de la partie visuelle des documents et non uniquement du discours. C'est la même procédure qui a été utilisée pour informer la partie sur les activités équestres. Cela étant une information importante pour l'analyse, c'est également l'image qui a été utilisée pour définir le type d'activité équestre présentée dans les séquences. L'utilisation de ces informations venant du visuel des documents a été nécessaire afin de contextualiser le discours et clarifier les éléments d'analyse. Ce sont les seules informations qui n'ont pas été extraites du discours mais qui vont servir à appuyer l'analyse du travail.

Concernant le type de déficience présente dans les séquences audiovisuelles, sur les vingt documents du corpus, deux séquences mettent en scène des personnes avec une déficience visuelle en 1970 et 2005b. Les déficiences sensorielles sont donc peu représentées (10%) dans les documents. Deux séquences mettent en scène des personnes avec une déficience motrice acquise (10%), un monsieur paraplégique après un accident en 2018b et une dame vivant avec la sclérose en plaques en 1976. Ensuite, quatre séquences du corpus présentent Céline Van Till qui vit avec des lésions cérébrales après un grave accident d'équitation entre 2012 et 2017 (20%). Deux autres séquences présentent des personnes avec un polyhandicap en 1988 et 1991 (10%). Les dix autres séquences audiovisuelles mettent en scène des personnes avec une déficience intellectuelle donc le 50% des séquences du corpus.

Concernant les activités équestres présentées dans les séquences, elles se déroulent dans le cadre de cours ou d'activités encadrées par des professionnels de l'équitation sauf dans deux séquences. La présence d'une personne ayant une formation ou de l'expérience dans le domaine de l'équitation est quasi systématique (90%), c'est donc une activité que les personnes qui vivent avec une déficience ne pratiquent que rarement

seuls. La première séquence sans professionnel est celle de 1983 où Hans et son frère partent en balade ensemble sans professionnel. La deuxième exception est en 2012b, lorsque Céline Van Till témoigne de son quotidien de cavalière et qu'elle se trouve dans les écuries. C'est donc la deuxième séquence où il est possible de voir la personne qui est concernée par une déficience sans professionnel du cheval. Cependant, il apparaît dans le discours que Céline était déjà une championne de dressage avant son accident, elle est donc présentée comme une cavalière confirmée malgré son handicap. Ensuite, dans chacune des séquences, il est possible de voir un cheval et une personne avec une déficience dans une activité équestre. Cela peut être des soins aux chevaux, des cours collectifs ou individuels, une balade, de l'attelage ou de la compétition. Une grande diversité d'activités ressort du corpus étudié. Concernant la présence de familles dans les interventions et les témoignages, elle est peu répandue. Il s'agit de cinq documents, soit dans 25% des documents.

Le contexte étant posé, la présentation des résultats qui suit se fera dans l'ordre des catégories d'analyse présentées dans la partie de la méthode d'analyse des données de la méthodologie. Ils sont la présentation de l'extraction des données du tableau d'analyse.

Tableau 2

Numéro	Date	type de déficience	Intervenants	Activité équestre
1	12.12.1970	visuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Narrateur • Mr Jenet, spécialiste parisien de l'équitation pour les non-voyants • Cavaliers : plusieurs enfants et adultes non-voyants 	Cours collectif en manège avec uniquement des cavaliers aveugles
2	18.09.1974	intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Narratrice et interviewer • Professionnelle : enseignante de Jean-Luc • Cavaliers : Jean-Luc 	Jean-Luc en balade en extérieur accompagné et travail en manège seul
3	12.10.1976	motrice	<ul style="list-style-type: none"> • Interviewer • Professionnelle : une cavalière qui accompagne Marie-Louise • Cavalière : Marie-Louise • Famille : Mari de Marie-Louise 	Interview à l'intérieur puis Marie-Louise partant en balade en extérieur accompagnée
4	25.05.1983	intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Narratrice 	Hans en balade en extérieur avec son frère
5	02.04.1988	polyhandicap	<ul style="list-style-type: none"> • Narratrice • Professionnel du cheval 	Balade en extérieur avec un enfants présenté comme handicapé
6	14.07.1990	intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Interviewer • Deborah Pahut éducatrice spécialisée, Martine Crausaz enseignante d'équitation, Christine Besson responsable des camps d'équitation • Cavaliers : Emmanuel, Alain 	Balade en extérieur avec un enfants présenté comme handicapé
7	06.03.1991	polyhandicap	<ul style="list-style-type: none"> • Interviewer • Un professionnel du cheval • Une accompagnante 	Balade en extérieur en individuel
8	06.04.1998	intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Narrateur • Professionnelle : Claire Bertholet • Cavalière : Cécile Schutz 	Thérapie en individuelle dans un manège
9	17.10.1999	intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Interviewer • Séverine Perrenoud : spécialiste en thérapie équestre • Jeune cavalière, un jeune cavalier • Une accompagnante 	Thérapie en individuelle dans un manège
10	19.03.2003	intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Narrateur • Séverine Perrenoud, thérapeute avec le cheval • Un cavalier, une cavalière et Fanny (cavalière) • Famille : mère de Fanny 	Thérapie en individuelle dans un manège

11	05.06.2005a	intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Narrateur • Monique Menoud, éducatrice et responsable de la ferme équestre • Cavalier : François Duc 	Cours dans un manière avec plusieurs cavaliers présentés comme handicapés
12	10.12.2005b	visuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Narrateur • Michel Robert prestigieux moniteur • Cavalière : Laetitia, 22 ans 	Compétition de saut d'obstacle dans le couvert de Palexpo à Genève lors du Concours Hippique International (CHI) de Genève
13	12.09.2010	intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Narratrice • Jacqueline Durrer, animatrice du foyer de Porrentruy et David Protti, enseignant d'équitation • Cavalier : Remy 	Soins aux chevaux puis balade en attelage en extérieur avec plusieurs personnes présentés comme handicapés
14	01.06.2011	intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Narrateur et interviewer • Professionnelle : Sandra Massi, thérapeute avec le cheval et éducatrice spécialisée • Cavalière : Magdalena • Famille : Krystyna Tanner mère de Magdalena 	Thérapie en individuelle dans un manège
15	03.09.2012a	lésions cérébrales	<ul style="list-style-type: none"> • Narratrice • Cavalière : Céline Van Till • Famille : Simone la mère de Céline et sa coach 	Entraînement dressage dans le manège en individuel
16	30.12.2012b	lésions cérébrales	<ul style="list-style-type: none"> • Narratrice • Cavalière : Céline Van Till 	Soins au cheval dans les écuries
17	11.09.2016	lésion cérébrales	<ul style="list-style-type: none"> • Narratrice • Cavalière : Céline Van Till • Famille : mère de Céline 	Entraînement dressage dans le manège en individuel
18	03.07.2017	lésion cérébrales	<ul style="list-style-type: none"> • Narrateur • Professionnelle : Elisabeth, coach • Cavalière : Céline Van Till 	Entraînement dressage dans le manège en individuel
19	27.05.2018a	intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Narrateur • Thomas Redingster, entraîneur • Cavalière • Organisatrice de l'évènement 	Compétition de dressage lors des National Games à Genève
20	22.06.2018b	motrice	<ul style="list-style-type: none"> • Narrateur • Professionnelle : Anita • Cavaliers : Lionel 	Cours d'attelage en individuel en balade

10.2 Lexique utilisé pour nommer la déficience ou la personne concernée

Il a été possible d'identifier dans la totalité des documents, un discours et du vocabulaire pour nommer la personne qui a une déficience. Trois grandes classes sont ressorties sur la manière de dénommer la personne : soit par sa déficience, soit par son identité de sportif/sportive ou par son prénom et/ou nom de famille. Dès le premier document en 1970 et les suivants, le vocabulaire utilisé pour définir la personne précise la déficience par des termes tels que « les handicapés » (1974) ou « ce genre d'handicapés » (1988), termes utilisés ici par les professionnels de l'équitation. Également en 1991, l'interviewer utilise le terme général lié au handicap, « ces handicapés ». Des termes pouvant faire référence à l'incapacité au travail ou du caractère de « souffrance » lié à la déficience sont également utilisés comme le terme d'« invalides » utilisé par le présentateur en 1976. En 1990 par exemple, le narrateur définit les cavaliers comme étant nés avec « une peine », « un poids ». Le handicap est présenté comme la résultante d'un « manque de chance ». Il les définit également comme étant « des cas profonds » en faisant référence aux adultes qui vivent avec une déficience intellectuelle. Il parle de gravité du handicap et les présente comme étant des gens malheureux à cause de leur handicap. La manière de définir la personne est jusque-là réduite au handicap. En 2003, le terme de « victime » de sclérose en plaque est utilisé par le narrateur ou encore en 2005a où les participants « souffrent » de handicap selon le narrateur. Jusqu'environ 2005, le discours sur la personne vivant avec une déficience tourne autour de leur handicap et le discours est centré sur le médical. C'est à partir de 2005 qu'il est possible d'observer un tournant dans le discours. Les termes changent et les différents intervenants (famille, narrateur, professionnel) utilisent un vocabulaire plus nuancé. Par exemple en 2005b le narrateur parle de la cavalière en tant que « personne handicapée » ou en 2010, comme des personnes handicapées ou à mobilité réduite. On voit petit à petit apparaître l'identification de la personne qui est derrière ce handicap, la personne n'est plus seulement « handicapée ». La notion de situation de handicap abordé par le modèle PPH est utilisée la première fois en 2010 puis une nouvelle fois en 2018. La dénomination par la déficience reste présente mais la manière d'en parler devient factuelle et précise. Par exemple en 2016 et 2017, le narrateur décrit Céline Van Till comme étant partiellement tétraplégique après un accident et explique qu'elle garde des séquelles physiques comme des troubles de la vision, de l'équilibre et de la coordination. En 2018b, le narrateur explique que Lionel a un handicap moteur de naissance. En 2018a, en expliquant des détails de la pratique de l'équitation, le coach dit : « qu'on soit handicapé physique, handicapé mental ou dit valide entre guillemets » cela ne change pas grand-chose pour lui. Entre les années 1970 et 2018, il est possible d'identifier dans

le discours les termes de « maladie, » « d'atteinte » ou de « souffrir » de handicap. Ces termes sont plus souvent utilisés de 1970 à 2005 et même s'ils sont toujours présents jusqu'en 2018, ils deviennent de plus en plus rares. La définition de la personne par sa déficience reste donc présente tout au long des années mais les termes et la manière de considérer la personne ont évolué entre 1970 et 2018. Ils deviennent à partir de 2005 environ, plus précis, moins stigmatisantes avec moins de connotations négatives. Il ressort donc de nos résultats que la dénomination par la déficience est largement répandue dans le discours car elle apparaît dans 85% des documents.

Dans les séquences, il a été possible d'identifier que la personne concernée par la déficience peut être également définie par son identité sportive et ceci dans 40% des documents. Depuis les années 1970 jusqu'en 2005, la définition par l'identité sportive est rare voire quasi inexistante en dehors du terme de « cavalier » qui est utilisé à trois reprises. C'est surtout à partir de 2012 que la dénomination par l'identité sportive fait surface et de manière plus précise que le terme « cavalier » qui est très large. Céline Van Till en 2012a est définie par le narrateur comme « une cavalière de dressage » ayant remporté la 4ème place en paradressage aux Jeux Equestres Mondiaux en 2010 au Kentucky. Elle est décrite comme une « prodige du dressage ». En 2017, le narrateur utilise le terme de « cavalière ordinaire » et de « championne ». Le terme « cavalier » est donc régulièrement utilisé, cependant il y est souvent ajouté une précision comme en 1974 où la personne qui fait l'interview avec Jean-Luc dit qu'il est « un cavalier pas tout à fait comme les autres » ou en 2018a lorsque le narrateur décrit les participants comme « des sportifs un peu particuliers » ou encore en 2018b, Lionel est décrit par le narrateur comme un « cavalier en chaise roulante ». La particularité de ces cavaliers est, même dans les émissions récentes, toujours marquée et rappelée aux téléspectateurs par le discours. Le terme de cavalier ou cavalière est très largement utilisé et cela tout au long des années mais à partir du document daté de 2012, l'identité sportive est plus détaillée, explicite et spécialisée.

Enfin, la dénomination par le prénom est répandue car dans 75% du corpus, ceci sans distinction entre les différentes années, la personne est appelée ou présentée par son prénom. Dans six documents, les personnes sont appelées par le prénom et nom de famille complet en tenant en compte que sur les six documents, quatre concerne Céline Van Till. Les détails sont présentés dans le tableau 3. Ces résultats sont mitigés car dans seulement la moitié des documents, la personnes est identifié par son prénom et 30% avec leur identité complète. Comme l'explique Goffman (1975), nommer les personnes par leur prénom et nom de famille, leur attribue une identité personnelle. Néanmoins, nos résultats indiquent bien que dans 35% des documents, les personnes vivants avec

une déficience gardent leur identité sociale d' « handicapé » (Goffman, 1975). Par ailleurs, la notion d'âge n'est à aucun moment évoquée.

10.3 Discours des intervenants sur la personne concernée par la déficience

Dans ce paragraphe, le discours des différents intervenants sur la personne qui est concernée par la déficience a été identifié ainsi que la manière dont ils parlent des personnes. Les données ont été classées dans quatre catégories thématiques que sont : 1) les difficultés rencontrées, 2) la nécessité d'aider la personne ou de pallier sa déficience, 3) la personne considérée comme passionnée et 4) la personne considérée au même titre que tout le monde. Tout d'abord, le discours des intervenants aborde dans 80% des documents, les notions de difficultés que rencontre le cavalier et cela tout au long des années. Dans les premiers documents du corpus, les difficultés citées sont généralement directement liées à la déficience et donc présentées comme intrinsèques à la personne. Comme les cavaliers aveugles évoqués par l'enseignant dans le document de 1970 qui rencontrent des difficultés d'orientation ou de direction dans le manège. En 1974, de nombreuses informations sont apportées par son enseignante d'équitation dans le discours sur les difficultés de Jean-Luc. Elle dit qu'il a eu une enfance difficile, qu'il a « pleins de problèmes », que son handicap le gêne, qu'il ne marche pas bien et qu'il manque cruellement de confiance en lui. Ces informations servent dans la séquence à le décrire et cela définit la personne qu'il est. Entre les années 70 et 90, les difficultés évoquées sont surtout causées par la déficience et sont présentées comme venant directement de la personne. Les enfants sont décrits par Séverine Perrenoud, la thérapeute, comme manquant de confiance en eux, avec des difficultés de comportements, comme ayant de la peine à respecter les limites, ils se révoltent et ont des problèmes de communication ou d'intégration (1999). Il est cependant possible de voir dans deux des derniers documents (2012a, 2018b), que les difficultés décrites par les intervenants sont alors liées à la pratique de l'équitation et donc à l'environnement de la personne. Alors que jusque-là seule la personne avec une déficience est mise en cause dans les difficultés qu'elle rencontre, dans ces deux documents, l'environnement de la personne entre en ligne de compte dans l'explication des difficultés rencontrées. En 2012a, la maman de Céline explique que les entraînements sont fatigants donc Céline se fatigue vite, alors que Lionel rencontre des difficultés pour s'installer dans l'attelage car il n'était pas adapté avant qu'il utilise le char d'Anita. Sur les vingt documents de notre corpus, seulement quatre n'abordent pas la notion de difficultés dans le discours. Nous pouvons conclure que les difficultés que rencontrent les personnes vivant avec

une déficience sont au centre des discours des intervenants, et servent même souvent à décrire et définir les personnes qu'ils sont.

Une autre notion qui est en lien avec les difficultés est également décrite dans le discours, c'est le besoin d'aide ou la nécessité de pallier la déficience. La personne est décrite dans 55% des séquences comme ayant besoin d'aide et les accompagnants, comme Mr Jenet, sont présentés comme devant pallier certaines déficiences (la vue dans cette séquence). En 1983, Hans a besoin de l'aide de son frère pour monter à cheval, en 1991, le cavalier doit être aidé pour monter sur le cheval car on entend un accompagnant dire à un autre « va de l'autre côté lui prendre sa jambe ». En 1976, Marie-Louise a besoin d'aide pour monter à cheval mais également pour « compenser son handicap ». En 2003, Séverine, professionnelle de l'équitation explique que certaines personnes doivent parfois être constamment assistées. Il ressort régulièrement que le cavalier a besoin d'aide, surtout pour monter sur le cheval. A partir de 2005, les difficultés et l'aide qui leur est apportée sont de plus en plus en lien avec la pratique de l'équitation plutôt qu'en lien direct avec la déficience. Par exemple dans la séquence de 2005 qui montre Laetitia, non-voyante, sur son parcours d'obstacles au Concours Hippique International (CHI) à Genève, avec son coach devant qui lui donne des indications sur l'orientation et la distance des obstacles. Il est possible d'entendre clairement que son coach est là pour pallier sa déficience visuelle qui ne lui permet pas de se repérer dans l'espace pour réaliser son parcours d'obstacles. Le coach saute les obstacles devant elle et il la guide avec des indications claires, comme lorsqu'il lui dit « 5 mètres, je saute, on continue en ligne droite ». Lionel, en 2018b, a besoin d'aide pour s'installer dans l'attelage. Avant de rencontrer Anita, il était dépendant de l'aide extérieure qui lui était apportée pour qu'il puisse pratiquer son activité. Donc, même dans les émissions récentes, les difficultés, la nécessité de pallier la déficience et le besoin d'aide pour certaines activités restent présents et importants. Le discours est explicite sur les difficultés liées à la pratique, mais dès les années 2005, les causes de l'aide nécessaire ne sont plus uniquement référées à la déficience mais également à l'environnement, qui doit être adapté à la personne

En parallèle du discours sur les difficultés et la nécessité d'être régulièrement aidé, une toute autre manière de parler de la personne, beaucoup plus positive, est également utilisée par les intervenants. En effet, dès 1974, Jean-Luc dit qu'il est passionné d'équitation et son enseignante dit qu'il « est capable comme tout le monde de rattraper le cheval ». C'est un rare témoignage à cette époque car ce n'est pas avant 2003 qu'il est possible de retrouver dans le discours, la passion que peut être l'équitation. En effet, c'est environ à partir de 2003 que le discours sur le vécu, les capacités et l'identité de la

personne change. Malgré les difficultés rencontrées dans la pratique de l'équitation, toujours présentées dans les séquences, un vocabulaire plus positif et valorisant commence à être utilisé. La personne est alors régulièrement décrite comme passionnée des chevaux (40% des documents). Comme Fanny, la toute jeune cavalière en 2003 où sa mère explique observer chez sa fille des signes de plaisir et de joie lorsqu'elle est avec un cheval. Elle dit que Fanny a les yeux qui s'illuminent quand elle parle du cheval, elle a un grand sourire et vit de grands bonheurs lorsqu'elle est à cheval. C'est le même type de discours qui ressort dans l'exemple de Magdalena. Le narrateur dit que « dans l'univers de Magdalena, le cheval occupe la place centrale... elle aime apprendre sur les chevaux... elle a vraiment une connaissance étonnante sur les chevaux » (2011). Laetitia en 2005a est également décrite par le narrateur comme une jeune femme de 22 ans, ayant « tout simplement le cheval chevillé au corps. Une passion qu'elle partage avec « un prestigieux moniteur ». Lionel en 2018b est « passionné de chevaux et d'attelage » et il veut créer du bonheur autour de lui grâce à son apprentissage auprès des chevaux. La possibilité de vivre une passion et des événements positifs est donc largement apparu dans le discours dès 2003 et comme le dit Céline Van Till « il faut dire c'est une passion et une passion c'est quelque chose qu'on n'arrête jamais ».

Également aux alentours de 2003, certains termes et expressions sont utilisés pour décrire la personne handicapée comme étant une personne au même titre que tout le monde (30% des documents). Comme en 2005 pour Laetitia qui concourt au CHI Le narrateur dit alors : « mais attention elle ne se promène pas, elle ne se balade pas elle monte ! Elle saute surtout comme n'importe quelle autre cavalière voyante ». Céline Van Till en 2016 est décrite comme une jeune femme pleine d'énergie, « tellement motivée » pour reprendre les propos de sa mère, « et si la jeune femme en est arrivée jusque-là c'est grâce à une volonté exceptionnelle héritée de sa mère, elle aussi battante de nature ». En 2018a, la séquence n'aborde presque pas la déficience de la cavalière. Son entraîneur dit que « pour toute personne qui va avoir une relation avec le cheval, il y a une notion de thérapie que le cheval amène ». Il ne fait pas la différence entre une personne handicapée ou non et la cavalière dit que « c'est pas parce qu'on a un handicap qu'on peut pas faire du sport ». Un changement de vocabulaire et surtout de paradigme sur la manière de penser le handicap et de considérer la personne handicapée est donc observé à partir des années 2003.

10.4 Prise de parole à la caméra de la personne concernée par la déficience

Après l'analyse du discours des vingt documents du corpus, il a été possible d'identifier que dans plus de la moitié des émissions, la parole est donnée à la personne concernée directement par une déficience. Ces données peuvent être retrouvées dans le tableau 3. En effet, dans douze documents sur vingt (60%), la personne concernée est interviewée, sa parole est donc diffusée par la RTS. C'est dès le deuxième document du corpus qu'il est possible d'entendre le premier témoignage à la caméra de Jean-Luc, un jeune adulte présenté comme étant « un cavalier pas tout à fait comme les autres ». Son témoignage sur son handicap, ses difficultés et sa passion pour l'équitation est entendu et cela au milieu de l'année 1974. Le troisième document du corpus donne également la parole en 1976 à Marie-Louise qui vit avec une sclérose en plaque. Elle témoigne, accompagnée de son mari, sur ses espoirs de progrès grâce l'équitation. Sur les trois documents diffusés dans les années 70, il est possible d'entendre dans deux d'entre eux le témoignage direct de la personne concernée par une déficience. Par la suite, sur l'ensemble des documents diffusés dans les années 80 et quasiment sur toutes les années 90, la parole n'est plus donnée à la personne qui est concernée par la déficience. C'est seulement à la fin des années 90 qu'il est possible à nouveau d'entendre leur voix. En 1998, la parole est donnée à Cécile Schutz, une cavalière de l'association « poney handicap ». C'est le seul témoignage retrouvé dans les années 90 jusqu'à la moitié des années 2000. Il est donc possible d'observer qu'entre 1970 et 2003, ce qui représente la moitié des documents analysés dans ce travail, seulement trois donnent la parole à la personne concernée par une déficience (30%). Ces interventions sont donc sporadiques et encore rares. Ces témoignages sont les précurseurs des changements observés vers les années 1990 sur la présence et la prise de parole des personnes dites handicapées dans les médias. Des changements de discours qui passent de témoignage « sur » le handicap à des témoignages « des » personnes directement concernées (Marcellini, 2007). Leur voix et leur parole commencent donc à être entendues par la société. A partir de la moitié des années 2000, la majorité des personnes concernées par une déficience prend la parole dans les séquences audiovisuelles. Dès l'émission diffusée en 2005 et jusqu'en 2018, dans la quasi-totalité des documents, il est possible d'entendre le témoignage du cavalier qui est concerné par une déficience. Il y a uniquement dans le document de 2011 où Magdalena, la cavalière, ne prend pas la parole. Il est donc possible d'observer une évolution importante vis-à-vis de la prise de parole des personnes désignées comme handicapées dans les productions télévisées de la RTS entre les années 1970 et 2018.

Tableau 3

Numéro	Date	Prise de parole à la caméra de la personne concernée par la déficience	Nom et prénom
1	12.12.1970	non	Germaine, Michel, Béatrice, Fredy, Dani
2	18.09.1974	oui	Jean-Luc
3	12.10.1976	oui	Marie-Louise
4	25.05.1983	non	Hans
5	02.04.1988	non	-
6	14.07.1990	non	Emanuel, Alain
7	06.03.1991	non	-
8	06.04.1998	oui	Claire Bertholet
9	17.10.1999	non	-
10	19.03.2003	non	-
11	05.06.2005a	oui	François Duc
12	10.12.2005b	oui	Laetitia
13	12.09.2010	oui	Remy
14	01.06.2011	non	Magdalena
15	03.09.2012a	oui	Céline Van Till
16	30.12.2012b	oui	Céline Van Till
17	11.09.2016	oui	Céline Van Till
18	03.07.2017	oui	Céline Van Till
19	27.05.2018a	oui	-
20	22.06.2018b	oui	Lionel

10.5 Discours des intervenants sur le cheval

La présence du cheval auprès des Hommes a été largement documentée et le rôle qu'il prend auprès de ce dernier peut-être vécu de diverses manières. Dans ce chapitre, il est question d'identifier la manière dont les intervenants parlent du cheval et le rôle dans lequel celui-ci est présenté lorsqu'il est en contact avec une personne qui vit avec une déficience. Passant d'une désignation factuelle d'un objet, à un thérapeute ou d'un enseignant, pour être décrit parfois comme ayant des vertus magiques, le rôle donné à l'animal change d'une émission à l'autre. Dans le corpus étudié lors de ce travail, dans trois documents entre les années 70 et 90, aucun élément de discours sur le cheval n'a été trouvé. Dans les autres, documents certains mots utilisés par les intervenants renvoient à une utilisation du cheval comme objet, comme en 1990 où le cheval est mis à disposition de l'enfant ou qu'il est utilisé pour des thérapies (1999). Il est même explicitement désigné en 2003 comme un « outil thérapeutique » ou « outil de travail » (2011). Ce type de discours ressort dans seulement quatre documents (20%), c'est donc plutôt rare que le cheval soit nommé comme ayant une utilité d'« objet ». En revanche, il ressort dans le discours des différents intervenants, le fait que le cheval a un rôle

« d'enseignant » pour les cavaliers et donc un rôle dans leur apprentissage et ceci dans huit des vingt documents (40%). En 1970, l'enseignant explique que le cheval est là pour aider le cavalier à travailler sur l'orientation dans l'espace et sur la direction ou en 1974 lorsqu'il permet de travailler sur la confiance et la maîtrise de soi selon la professionnelle de l'équitation. La maîtrise de soi et des réactions apparaît de nouveau dans la séquence de 2010. Evoluer avec un animal demande également d'apprendre le respect comme le décrit Deborah Pahut en 1990, le respect de l'animal mais également le respect des règles. Il permet aussi de travailler sur la confiance en l'autre et en l'animal (2005b) selon le narrateur. En 2011, Sandra Massi explique que le contact avec le cheval aide les humains dans leur communication non verbale et pour saisir les intentions des autres. Il est également décrit comme étant « le miroir de nos émotions » (2011 et 2018a) par les professionnelles. Il a donc, dans le discours des intervenants, un rôle dans l'apprentissage du cavalier. Un autre rôle qui ressort dans 45% des documents est celui de thérapeute. Le contact avec cet animal est décrit comme thérapeutique et cela dès la deuxième séquence de 1974 où son enseignante explique qu'il permet à Jean-Luc de travailler sur lui-même « psychologiquement » ou encore en 1991 où le professionnel du cheval dit, en parlant des cavaliers, que c'est le « contact avec un animal qui les porte ». Dans le discours, le cheval fait partie intégrante de la leçon d'équitation et cela permet selon Séverine Perrenoud (1999) de créer de fortes relations avec lui. En 2003, le cheval est caractérisé selon le narrateur par sa sensibilité, ainsi, « peu d'animaux dégagent autant de puissance que le cheval... autant de caractéristiques qui fait du cheval un partenaire privilégié avec lequel certaines thérapies donnent des résultats surprenants ». Décrit également comme « un partenaire socio-affectif qui peut faire découvrir des choses » (2010), le cheval permet de dépasser les peurs et angoisses selon l'animatrice du foyer de Porrentruy. Elle explique également que le cheval ne répond pas par l'agressivité et permet d'apaiser les personnes qui entrent en contact avec lui (2010). Il fait du bien à l'homme et est une mine d'informations sur ce que ressentent les patients, il permet une meilleure gestion des émotions et aide aux progrès nous dit Sandra Massi en 2011. Selon Céline Van Tille (cavalière paralympique de haut-niveau qui témoigne) en 2016, son cheval est un très bon médecin et un bon psychologue. Le narrateur dit en parlant de Céline en 2017 que « le cheval, son meilleur ami joue alors le rôle de thérapeute, en quelques mois, Céline retrouve une bonne partie de ses facultés ». Autant de propos qui ressortent dans le discours sur le « thérapeute » que peut être le cheval. En regard des mots utilisés par Céline et le narrateur pour décrire ce que le cheval lui apporte, présentant les effets très puissants du cheval, notre analyse révèle que le cheval est également présenté comme jouant un rôle « magique » lorsqu'il est mis en contact avec une personne dite

handicapée (60%). En 1988, l'enseignant explique qu'il mettait un enfant épileptique sur le dos d'une jument fouguese et que, lorsque le garçon était sur son dos, « elle était parfaitement tranquille parce qu'elle savait à qui elle avait à faire, elle sentait dans le fond quel genre d'handicapé elle avait sur le dos et ça c'est extraordinaire ». Également en 1990, il semblerait que, selon le présentateur, le « cheval soit conscient qu'il porte un enfant handicapé », l'animal est collaborateur mais surtout un « trait-union entre les gens » dit Martine Crausaz dans le même document. Encore en 2003, Séverine Perrenoud dit que « le cheval ne juge pas, qu'il accepte la personne handicapée ou en difficulté telle qu'elle est sans du tout différencier si c'est une personne valide ou handicapée » et que le cheval s'adapte au cavalier. Compagnon à quatre pattes, il porte un regard attentif sur le cavalier selon le narrateur (2005a) et il est possible de communiquer avec eux (2011). A la fin de l'interview en 2005b, le présentateur dit que le mot de la fin pourrait revenir au cheval. Pour finir, dans la situation de Céline, elle a pu remonter rapidement à cheval après son accident malgré de lourdes séquelles. Une fois à cheval, elle « revient tout d'un coup à la vie ». Elle explique qu'elle a eu un accident « à cause du cheval mais c'est en partie aussi grâce au cheval que je me suis rétablie ».

10.6 Discours des intervenants sur la pratique équestre

Concernant la pratique en elle-même, que ce soit monter sur le cheval lors d'une balade ou d'un cours, s'occuper du cheval ou encore travailler en liberté ou en attelage, les pratiques peuvent être diverses. Le discours des intervenants par rapport à celles-ci est multiple. Elle peut être présentée comme étant 1) une opportunité pour la personne dite handicapée, 2) devant être adaptée à la déficience, 3) créatrice de lien social ou encore 4) thérapeutique. Faire de l'équitation pour une personne ayant un handicap est régulièrement décrit comme étant **une opportunité**. Elle apparaît dans 40% des documents. Par exemple, en 1970 la pratique de l'équitation pour les personnes aveugles est décrite par le narrateur comme étant « une possibilité nouvelle maintenant offerte », que c'est un premier cours mis sur pied et que l'équitation permet à ces cavaliers de sortir en campagne. Ou encore en 1974 lorsque faire de l'équitation est la plus grande victoire de Jean-Luc, « c'est une chance pour lui » et cela lui permet, selon le narrateur, d'aller dans la nature. Marie-Louise en 1976 dit se sentir privilégiée de pouvoir faire de l'équitation. Pour Hans, le narrateur explique que l'équitation aurait été « un sport sinon défendu » sans la présence de son frère (1983). L'équitation est décrite comme permettant l'accès aux espaces extérieurs comme la forêt, la nature ou la découverte de

l'environnement de la personne. En 2010, le narrateur explique que le foyer de Porrentruy a « offert » aux pensionnaires des activités équestres, pour des gens qui ne peuvent pas forcément le faire et donne l'accès aux thérapies avec les animaux. Plus récemment, dans l'émission de 2018a lors des National Games³, l'équitation « a offert un maximum de visibilité » aux cavaliers handicapés. Il est possible d'identifier que la pratique de l'équitation des personnes ayant une déficience est décrite surtout par les narrateurs comme étant une opportunité et un « privilège » auquel seulement certaines personnes peuvent accéder et dans certaines conditions.

En gardant en tête le discours sur les difficultés rencontrées par les cavaliers, apparaît dans cette thématique **la notion d'adaptation de la pratique** en lien avec le handicap, (dans 45% des documents). En 1970, Mr Jenet, l'enseignant doit connaître tous les prénoms pour pouvoir appeler les cavaliers car il « est obligé de le remplacer pour la direction », c'est-à-dire qu'il doit les appeler par leur prénom pour donner des consignes de manière individuelle sur l'orientation dans le manège. Ou encore en 1991, le professionnel explique que « c'est une activité qui demande un assez haut niveau de technicité de la part des personnes qui accompagnent donc une formation importante ». En 1974, la cavalière qui accompagne Jean-Luc dit que l'équitation est plus risquée pour lui donc la personne qui est avec lui ne doit pas avoir peur, en cas de chute par exemple. En 2005b, la cavalière qui a une déficience visuelle est accompagnée par son coach qui est devant. Elle a donc un guide qu'elle suit pour faire son parcours d'obstacles. Dans la séquence de 2010, un attelage adapté a été acheté par une association. Cet attelage est pensé pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Céline doit s'arrêter dans son entraînement à cause de la fatigue (2012a) ou encore Sandra Massi adapte le contenu de la séance en fonction des angoisses et émotions de Magdalena (2011). En 2018b, pour faire face au fauteuil roulant de Lionel, l'attelage utilisé est « une calèche capable d'accueillir un cavalier en chaise roulante, une rampe escamotable permet d'accéder au poste de pilotage sans devoir quitter son fauteuil ». Grâce à cela, Lionel n'a plus besoin d'être porté pour s'installer dans l'attelage. Tout ce qui vient d'être dit renvoie à la question de l'adaptation de l'environnement pour une pratique de l'équitation avec des personnes ayant des déficiences : adaptation de l'environnement humain et matériel.

Dès la deuxième séquence en 1974, dans le discours concernant la pratique, ressort **la notion de thérapie**. La pratique de l'équitation pour les personnes vivant avec une déficience est décrite tout au long des années comme ayant des bienfaits thérapeutiques.

³ Compétition sportive Nationale en Suisse pour les personnes en situation de handicap, organisé par Spécial Olympique, qui est une fondation national indépendante qui œuvre pour l'accessibilité au sport pour les personnes avec un handicap mental

C'est la sous-catégorie ayant l'occurrence la plus élevée car elle apparaît dans 60% des documents. Pour Jean-Luc, l'équitation atténue le handicap (1974), elle permet de « faire des progrès sur le plan psychomoteur » (1991) selon la professionnelle de l'équitation ou encore permet d'améliorer la situation de Marie-Louise notamment dans les progrès pour se mouvoir dans son appartement (1976) dit son mari. Pour Marie-Louise, faire de l'équitation lui fait du bien et elle dit que cela la détend. L'hippothérapie, comme cette pratique est nommée par Deborah Pahut (1990), permet d'éveiller l'enfant. L'association poney handicap (1998) appelle cela « la thérapie hippique. Ludique dans sa forme, l'hippothérapie n'en est pas moins très sérieuse sur le fond ». La pratique est aussi appelée « traitement de longue durée » (1998) par le narrateur, « thérapie équestre » (1999) également par le narrateur ou « thérapie avec le cheval » (2003). Céline Van Till explique que « à chaque fois que je monte, c'est comme une séance de physiothérapie, la coordination et l'équilibre étant beaucoup sollicités » (2016), elle dit s'être rétablie en partie grâce à l'équitation. En 2018a, la cavalière dit que pour elle, l'équitation est toujours une thérapie, « c'est un truc qui m'a libéré ». La pratique de l'équitation pour les personnes ayant une déficience est donc largement présentée comme ayant des biens-faits thérapeutiques mais aussi comme étant une thérapie à part entière.

Pour finir, la pratique de l'équitation est décrite comme permettant la **création d'un lien social**. Cette notion ressort dans 35% des documents et est abordée pour la première fois en 1974 par la cavalière qui accompagne Jean-Luc qui explique que « maintenant il va au bar, il discute avec tout le monde, il regarde les gens de face, et, vraiment il a une confiance sur lui-même, je crois que le cheval, le sport équestre, lui a apporté ». En 1990, les camps équestres organisés dans le Jura sont présentés comme permettant l'intégration « des handicapés » avec les autres enfants du village. Encore en 1999, l'équitation est décrite comme permettant l'intégration des enfants. C'est également le cas en 2005a où elle permet de passer des moments ensemble, ce qui est l'objectif de l'association PluSport qui organise ces cours. Le narrateur explique dans cette séquence que l'objectif de PluSport est « de favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées par la pratique du sport ». Cela ressort également dans les propos de Céline lorsqu'elle explique que depuis sa chute, c'est sa maman qui l'entraîne et que grâce à cela, elles ont resserré leur lien. Sa maman est toujours à ses côtés, depuis la chute « ensemble elles veulent avancer » (2012b). Pour finir en 2018a, l'organisatrice des National Games explique que « le but c'était qu'on ait des gens du monde sportif je dirais ordinaire, qu'on ait des gens aussi des institutions qui participent et que tout le monde soit rassemblé car au fond le sport c'est aussi un facteur d'intégration et de

cohésion sociale ». C'est une manifestation qui a mobilisé de nombreux bénévoles et offert un « maximum de visibilité ». Nos résultats montrent donc que, si la pratique de l'équitation est présentée de diverses manières lorsque c'est une personne ayant une déficience qui la pratique, ce qui ressort le plus fréquemment pour décrire l'équitation est de la considérer comme une pratique thérapeutique.

10.7 Discours des intervenants sur les bénéfices de l'activité pour les cavaliers/cavalières concerné(e)s par la déficience

Dans le discours, beaucoup d'informations concernent les bénéfices qu'apporte une activité équestre pour les personnes avec handicap. Ces informations peuvent être classées dans 4 catégories de bénéfices que sont : 1) vivre des émotions, 2) vivre des sensations, 3) faire des apprentissages, 4) être soigné. Dans 70% des documents, il est possible d'identifier des discours portant sur l'idée selon laquelle faire une activité équestre permet aux cavaliers de vivre des émotions : être à cheval permet de vivre par exemple des moments de grande joie (1970) selon le narrateur ou de bonheur (1998). Cela peut également être un moment savoureux, procurer beaucoup de plaisir (1983), de vivre des émotions positives et cela rend heureux (1974) dit Jean-Luc. L'équitation est présentée comme permettant de libérer les émotions et les gérer (2003), de vivre de la passion, de l'euphorie ou du bonheur (2018a). Des émotions négatives sont aussi abordées par Sandra Massi, comme des angoisses (2011) ou de la peur (2012a). Procurer du plaisir et du bonheur ressort régulièrement dans le discours lorsque les intervenants parlent des bénéfices de l'activité équestre et cela tout au long des années. L'équitation permettrait donc de faire vivre des émotions aux cavaliers.

Un autre bénéfice de l'activité équestre qui est présent dans le discours est la possibilité de vivre des sensations, bénéfice retrouvé dans 40% des documents. Par exemple en 1970, les cavaliers aveugles peuvent ressentir la vitesse du cheval, le vent sur le visage, « sentir son cheval bouger » comme explique l'enseignant. Lors de certains cours, le rapport au corps (du cheval ou du cavalier) ainsi que le toucher sont soulignés. Par exemple en 1990, Deborah Pahut travaille avec ses élèves le contact physique avec le cheval et les sensations corporelles. Elle fait toucher les différentes parties du corps du cheval puis fait faire aux cavaliers le lien avec les parties de leur propre corps. En 2003 également, le travail du corps est abordé, comme ressentir la respiration du cheval et son poulx. Sandra Perrenoud fait travailler ses élèves sur l'exploration du corps du cheval et utiliser l'organe sensoriel pour entrer en relation avec l'animal. Travailler sur le vécu des sensations une fois à cheval ressort également en 2005b où la cavalière s'applique à ressentir son cheval, sa position et à ressentir l'état d'esprit du cheval.

Encore en 2010, les élèves sont amenés à aller au contact du cheval, « vraiment physiquement » en montant dessus.

La pratique est également présentée comme pouvant permettre divers apprentissages, ceci dans treize documents (65%). Cela concerne par exemple le repérage dans l'espace (1970), le travail sur la maîtrise du corps et de soi (1974), le travail sur l'équilibre (1990), sur une relative autonomie (1991). Elle permet également de prendre confiance ou travailler sur la prise de décision (1998) et la responsabilisation (1999). L'équitation permet aussi de faire des efforts physiques et de travailler sur la concentration (2005a). En 2011, lors de ses cours hebdomadaire, Magdalena est présentée en train de travailler sur la communication, d'apprendre la gestion des situations et cela lui permet de faire des progrès sur divers plans. Céline dit que le dressage lui permet de repousser ses limites et que cela lui permet de voir que ses efforts sont payants. En 2018a, la cavalière de dressage lors des National Games explique que cela lui permet de montrer « qu'on arrivait à faire plusieurs figures, les voltes, les slaloms, la précision aussi un peu. Aussi de voir que, quand on demande quelque chose au cheval, qu'il le fasse et que ce n'est pas du hasard ». L'équitation est donc présentée comme une source d'apprentissages riche.

Nommée comme « une thérapie salubre » en 1983, il est possible de voir apparaître dans certaines séquences (40%) et cela tout au long des années, que les bénéfices de l'activité équestre peuvent être qualifiés comme étant de l'ordre du thérapeutique et donc comme un moyen de soigner. Par exemple, Cécile Schutz, cavalière, explique que pour elle « c'est un moment de répit pendant la semaine, on oublie son dos, ça me rapporte la confiance et puis ça m'a permis de venir monter ici et puis de diminuer les douleurs aussi et diminuer la dose de médicaments » (1998). En 1990, l'équitation est présentée comme pouvant « rassembler l'image du corps des cavaliers », de sentir son corps et donc de « ré-éveiller des choses assoupies ». Ayant « des vertus physiologiques des massages des muscles du bassin induits par le mouvement du cheval » (2003), l'équitation est clairement présentée comme un « moyen de soigner » en travaillant entre autres sur une meilleure posture.

11.Synthèse des résultats

Maintenant les résultats ayant été exposés par thématique, il est possible de retrouver dans l'annexe 3, le tableau complet avec toutes les occurrences de chaque sous-catégorie. Ce tableau a permis de réaliser le tableau 4 ci-dessous et qui montre les pourcentages d'apparition (sur les 20 documents) des sous-catégories qui ont été utilisées pour la présentation et l'analyse des résultats.

Tableau 4

Thématiques	Sous-catégories (nombre d'occurrence)	Pourcentages
Type de déficience	Motrice (2)	10%
	Intellectuelle (10)	50%
	Sensorielle (2)	10%
	Polyhandicap (2)	10%
	Lésion cérébrale (4)	20%
Discours de(s) intervenant(s) sur la pratique	Opportunité (8)	40%
	Adaptation de la pratique à la déficience (9)	45%
	Thérapeutique (12)	60%
	Créatrice de lien social (7)	35%
	Pas de réponse (1)	5%
Lexique utilisé pour nommer la déficience/ la personne concernée par la déficience	Dénomination par la déficience (17)	85%
	Dénomination par l'identité sportive (8)	40%
	Dénomination par le nom (15)	75%
	Pas de réponse (0)	0%
Discours de(s) intervenant(s) sur la déficience/la personne concernée par la déficience	Rencontre des difficultés (16)	80%
	Nécessite de l'aide/pallier la déficience (11)	55%
	Personnes passionnées (8)	40%
	Personne à part entière (6)	30%
	Pas de réponse (0)	0%
Discours de(s) intervenant(s) sur le cheval	Objet utilitaire (4)	20%
	Rôle d'enseignant (8)	40%
	Thérapeute (9)	45%
	Cheval magique (12)	60%
	Pas de réponse (4)	20%
Discours sur les bénéfices de l'activité pour les cavaliers/cavalières qui ont une déficience	Vivre des émotions (14)	70%
	Vivre des sensations (8)	40%
	Moyen de soigner (8)	40%
	Moyen d'apprentissage (13)	65%
	Pas de réponse (1)	5%
Prise de parole de la personne concernée par la déficience	Oui (12)	60%
	Non (8)	40%

*les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de fois que la sous-catégorie est apparue dans le discours. Par exemple, dans le discours sur la pratique, elle est décrite dans 8 documents comme étant une opportunité, cela représente 40% d'occurrences sur les 20 documents

Après l'extraction des résultats, il est possible de voir que le discours sur les activités équestres pratiquées par les personnes dites « handicapées » est diversifié et que les

activités équestres sont présentées de plusieurs manières. Les résultats ont été jusqu'à maintenant décrits par thématiques mais afin de mieux comprendre quel est le discours sur les activités équestres pratiquées par des personnes ayant une déficience, ce chapitre présente une synthèse de ces résultats en prenant comme point d'entrée la thématique du discours sur les activités équestres (thématique 5). Nous l'avons vu dans les discours, l'activité équestre peut être décrite comme étant une opportunité, devant être adaptée à la déficience, thérapeutique ou créatrice de lien social.

L'équitation est alors présentée dans 40 % des documents comme étant une opportunité, elle est donc vue comme un privilège. Ce discours apparaît surtout entre les années 1970 et 1990 et ne change pas en fonction du type de déficience. Cependant, dès 2003, la notion d'opportunité est visible uniquement dans les documents mettant en scène des personnes avec une déficience intellectuelle. Jusque dans les années 1990, l'équitation est donc présentée comme un privilège auquel seulement certaines personnes ayant un handicap peuvent accéder mais sans distinction entre le type de déficience. Mais dès 2003, l'équitation continue d'être décrite comme un privilège mais uniquement pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Pour les autres types de déficiences, la pratique de l'équitation n'est plus présentée comme une opportunité. Concernant l'adaptation de la pratique, cela apparaît tout au long des années mais plus fréquemment entre 2005 et 2012 et de manière indépendante de la déficience. Il est en revanche intéressant de souligner que dans les deux documents mettant en scène des personnes ayant une déficience visuelle, la notion d'adaptation de la pratique apparaît. Pratiquer l'équitation en étant non-voyant semble nécessiter une adaptation spécifique systématique.

De plus, l'équitation est aussi décrite comme créatrice de lien social et cela indépendamment des périodes mais c'est une notion qui apparaît uniquement dans les séquences mettant en scène les personnes ayant une déficience intellectuelle sauf dans le document de 2012a qui présente Céline Van Till qui vit avec des lésions cérébrales. C'est un résultat intéressant car l'équitation semble être présentée avec un rôle de vecteur à l'intégration sociale mais uniquement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Ensuite, l'équitation qui est pratiquée par une personne ayant une déficience est décrite dans 60% des documents comme pouvant être thérapeutique et cela indépendamment des périodes de diffusion des séquences. C'est donc la manière la plus fréquente de parler de l'équitation dans les séquences sélectionnées pour cette recherche. Sur les dix documents mettant en scène une personne avec une déficience intellectuelle, seulement trois n'abordent pas la notion de thérapie alors que pour la déficience visuelle, la pratique n'est jamais décrite de cette manière. Il est donc intéressant de souligner ici

que la notion de thérapie est fréquemment utilisée pour décrire la pratique équestre, notamment pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Cette notion ressort également dans la thématique des bénéfices de l'équitation (thématique 6) comme étant un moyen de soigner et aussi dans le rôle que peut prendre le cheval (thématique 4) lorsqu'il est un contact avec une personne ayant une déficience. La notion de thérapie apparaît donc dans trois des six grandes thématiques. C'est donc une manière centrale de parler de la pratique équestre pour les personnes ayant une déficience. En croisant dans la grille d'analyse, toutes les occurrences où apparaît la notion de thérapie entre ces trois thématiques, il a été possible d'identifier que dans seulement 4 documents sur les 20, aucun discours ne parle de la notion de thérapeutique ou de soins. Dans tous les autres documents, cela apparaît, soit dans une, deux ou les trois thématiques. Sur les 4 documents restants, il y a les deux documents mettant en scène une personne avec une déficience visuelle, qui ne parle donc à aucun moment de thérapie. Ce résultat est intéressant car dans le discours, il semblerait que les personnes ayant une déficience visuelle n'ont pas besoin d'être « soignées », de suivre une thérapie avec le cheval ou d'être accompagnées d'un thérapeute. Le troisième document est celui de 1988 qui met en scène un enfant décrit comme « polyhandicapé ». Ce document est une courte séquence avec peu de discours. Peu de thématiques ont pu être documentées pour cette séquence, cela peut être une explication au fait qu'aucun discours sur le côté thérapeutique n'a été identifié. Le dernier document est celui datant de 2018 qui met en scène Lionel, décrit comme à mobilité réduite. Il est donc possible de conclure en vue de ces résultats qu'en dehors des personnes ayant une déficience visuelle, la pratique de l'équitation des personnes ayant une déficience est largement décrite dans le discours comme pouvant être thérapeutique.

Ensuite, aucune correspondance n'a pu être faite entre les différentes manières de décrire l'activité équestre et la dénomination de la personne ayant une déficience (thématique 1). Les résultats ont montré que la personne est nommée par sa déficience (85% des situations) mais également par son prénom et moins souvent par l'identité sportive. Cependant, aucun lien n'a pu être fait entre cette thématique et la manière de parler des activités équestres, ni avec le type de déficience mis en scène, ni avec l'évolution dans le temps. Comme présenté plus haut, les termes utilisés pour nommer la personne ayant une déficience ont évolué au cours du temps mais la fréquence de dénomination par la déficience est constante au cours du temps non dépendante du discours sur l'activité équestre.

Concernant le discours des intervenants sur la personne concernée par une déficience (thématique 2), il est intéressant de remarquer que lorsqu'il est évoqué que la personne a besoin d'aide/a besoin de pallier sa déficience lorsqu'elle pratique l'équitation, la

pratique est décrite comme devant être adaptée. A part deux documents ne retrouvant pas cette correspondance, les sept autres documents présentent l'équitation comme devant être adaptée et la nécessité d'aider la personne ou de pallier sa déficience. De plus, lorsque la pratique est décrite comme étant thérapeutique, un lien avec le discours expliquant que la personne rencontre des difficultés, peut être établie. En effet dans dix des douze documents présentant la pratique comme thérapeutique, ces documents sont associés au discours évoquant des difficultés rencontrées. Il y a donc un lien entre ces deux discours car lorsque la personne présente des difficultés, la pratique est décrite comme thérapeutique. Cela fait penser à une relation de cause à effet, il y a un problème ou une difficulté, donc il faut « traiter » la difficulté et « soigner » la personne. Ceci fait largement référence au modèle conceptuel médical. Aucune correspondance n'a été trouvée avec le changement de vocabulaire observé dès 2003, utilisé pour décrire la personne comme passionnée et une personne à part entière et la façon de parler des activités équestres. Cette manière de parler de la personne ne semble pas liée au discours sur l'activité équestre de ces personnes.

Concernant le discours sur le cheval (thématique 4), il est ressorti que lorsque le discours explique que le cheval prend un rôle d'enseignant, l'équitation est généralement décrite en parallèle comme apportant des bénéfices d'apprentissage (thématique 6). Le rôle d'enseignant donné au cheval dans le discours est donc lié au discours sur les bénéfices de l'équitation pour les personnes ayant une déficience mais ces notions sont présentes dans l'ensemble des différentes manières de décrire la pratique équestre. C'est-à-dire qu'elle soit présentée comme une opportunité, comme adaptée, thérapeutique ou créatrice de lien social, dans toutes ces manières différentes de décrire l'équitation, les notions d'apprentissage sont présentes. De plus, le cheval est également décrit comme ayant des effets magiques. C'est l'occurrence la plus fréquente dans le discours sur le cheval (60%) et ceci peut être largement mis en lien avec le discours sur la pratique décrite comme thérapeutique. Le cheval se voit alors attribué des effets magiques lorsqu'il est en contact avec une personne ayant une déficience. Il prend alors un rôle important dans la « prise en charge » des difficultés que ces cavaliers semblent rencontrer.

Ensuite, lorsque la pratique équestre est décrite comme étant une opportunité, il est possible d'observer que dans tous les documents sauf un, le discours explique que l'activité a comme bénéfice de permettre de « vivre des émotions ». La possibilité de vivre des émotions étant le bénéfice le plus souvent retrouvé dans le discours (70%), il est surtout vécu lorsque la pratique de l'équitation est décrite comme une opportunité. La pratique est donc présentée comme une opportunité sans laquelle la possibilité de

vivre des émotions et des sensations ne serait autrement pas possible pour les pratiquants.

Pour terminer, il est intéressant de souligner que l'activité équestre n'est que rarement présentée ou décrite comme étant un sport dans le discours. Alors que l'équitation est un sport reconnu et populaire auprès de la population générale, lorsqu'elle est mise en contexte d'activité pratiquée par une personne dite « handicapée », ce n'est pas une notion qui ressort du discours.

Il est maintenant possible de conclure que dans le discours sur les activités équestres pratiquées par des personnes ayant une déficience, il y a plusieurs manières de décrire les activités qui ressortent et que ce discours est mis en lien avec plusieurs notions importantes sur la déficience, le cheval et les bénéfices de la pratique.

Discussion

La personne qui vit avec un handicap est au centre des documents traités dans ce travail. En effet, la question de recherche interrogeant la manière dont la RTS parle de ces personnes dans des activités équestres, il était normal que ces personnages soient au centre des discussions. Il a donc été possible de constater que la déficience prend une place importante dans le discours. Dans la première partie de présentation des résultats, il est ressorti un grand nombre de termes, de vocabulaires et de manières de parler des personnes dites « handicapées ». Des années 1970 jusqu'à environ 2005, il est ressorti de l'analyse du discours que les termes utilisés pour dénommer la personne sont souvent à connotations négatives et stigmatisantes comme « invalides », « victime » ou encore « des cas profonds ». Le handicap est défini comme « une peine », « un poids », « un manque de chance ». Il est possible de mettre en relation ces résultats avec une partie de la littérature scientifique et légale dans le domaine du handicap. Par exemple, en 1975, une nouvelle loi a été établie en France. Cette loi protégeant les travailleurs handicapés, avait introduit les termes de « handicap » et « handicapé » et avait pour but de supprimer le vocabulaire discriminatoire comme « infirme, invalide, incapable... ». Ceci afin de « supprimer les connotations négatives et stigmatisantes des termes utilisés jusqu'alors pour désigner les personnes différentes et en difficulté » (Compte, 2008, p. 116-117). Nous constatons dans le discours de la RTS analysé dans ce travail, que ce vocabulaire considéré comme discriminatoire est toujours présent en Suisse à cette période historique. Il faut cependant garder en tête que certains auteurs comme Compte (2008) décrivent ces termes comme étant discriminatoires alors qu'en Suisse, la loi sur l'AI par exemple, utilise encore à l'heure actuelle le terme d' « invalidité », qui fait

référence à l'impossibilité de travailler. De plus, le discours est jusque-là surtout centré sur le déficit et l'incapacité par l'usage de termes tels que « victime », « atteint », « malade », diffusant alors un point de vue médicalisé sur la question. Comme le dit Marcellini (2007), « ce discours à forte connotation médicale, discours du « manque », du « moins », bref de l'infériorité détermine fortement les représentations du grand public » (p. 205). Le discours entendu à cette époque est cohérent avec l'évolution théorique des modèles conceptuels dans le champ du handicap. En effet, comme l'explique Marquis (2015), l'OMS publie un peu avant 1980 la CIH « qui reste encore très informée par un modèle médical et individuel (le handicap est conçu comme une « tragédie personnelle ») » (p. 111). Le tournant qui a été identifié dans notre recherche vers les années 2003 lorsque le vocabulaire utilisé pour définir la personne avec un handicap change, pourrait correspondre à l'adoption de l'OMS en 2001 de la CIF. Bien que dans cette classification, la notion de handicap reste liée à une déficience ou une incapacité, elle « introduit l'idée d'un modèle interactif du handicap, où les facteurs contextuels doivent être pris en compte » (Marquis, 2015, p. 111). Cela est observé dans nos résultats par l'adoption de plus en plus fréquente de l'identification de la personne par son identité sportive et non plus seulement par sa déficience. On peut donc voir une valorisation de son rôle social en tant que sportif ou amateur d'activité équestre et non plus uniquement comme personne « invalide ».

Nous avons vu dans la première partie du travail que les productions télévisuelles contribuent à la diffusion des représentations collectives sur le handicap. Un indicateur pertinent dans l'étude de document télévisuel est la prise de parole ou non à la caméra. Dans cette recherche, nous avons constaté que sur les vingt personnes mises en scène dans les séquences audiovisuelles, douze personnes prennent la parole. Sur ces vingt documents, dix personnes ayant une déficience intellectuelle sont mis en scène, et sur ces dix, six d'entre elles prennent la parole devant la caméra ainsi que l'ensemble des personnes ayant une déficience motrice et des lésions cérébrales. Cependant, pour les deux séquences mettant en scène des personnes avec un polyhandicap, leur parole n'est pas entendue. L'impact de la période historique peut être une partie de l'explication de cette répartition car comme il a été présenté dans la partie des résultats, la parole n'était que rarement donnée avant 2005. Puis, dès cette période-là, dans le corpus de ce travail, il est devenu systématique d'entendre le témoignage de personnes ayant une déficience. Une autre partie de l'explication pourrait être en lien avec le type de déficience. En effet, comme l'explique Grossetête dans son étude de 2014, la prise de parole d'autrui comme la famille ou les professionnels « dans la médiatisation des différentes situations de handicap est proportionnelle à sa sévérité, notamment à la capacité des principaux

intéressés à s'exprimer » (Grossetête, 2014, p. 60). Il est donc possible qu'en fonction de la sévérité de la déficience notamment intellectuelle, la parole est donnée ou non à la personne. Par exemple, le polyhandicap étant associé généralement à une déficience plus importante, dans les deux documents montrant des personnes avec un polyhandicap, la parole ne leur est pas donnée. A contrario, « les personnes à mobilité réduite sont, par opposition aux handicapés mentaux notamment, en pleine possession de leur capacité intellectuelle, ce qui les rend aptes à défendre leur cause en prenant directement la parole dans les sujets » (Grossetête, 2014, p. 59). Malgré ce constat fait par Grossetête en 2014, une majorité des personnes avec une déficience intellectuelle témoignent à la caméra dans le corpus présenté dans notre travail. Les détails sur le type de déficience n'étant pas suffisamment explicites dans le discours ni dans l'analyse de l'image, il est difficile d'explorer si la prise de parole de ces personnes est proportionnelle à la sévérité de leur déficience mais dans la globalité, la personne vivant avec une déficience quelle qu'elle soit est présentée comme étant capable de s'exprimer surtout à partir de 2005. Ce changement observé vers 2005, offre un point de bascule de l'expertise diffusée dans les productions télévisuelles. On donne la parole aux personnes et elles la prennent. Cela permet la diffusion de savoirs venant de propos directement recueillis à la source, car n'oublions pas qu'« une part essentielle du savoir se trouve là où sont ceux qui vivent cette réalité humaine » (Stiecker, 2009, p. 8).

En ce qui concerne les activités équestres pratiquées par les personnes ayant une déficience, il a été possible de constater que le discours sur les activités équestres tourne largement autour de la notion de thérapie. Le constat est clair : même si la personne fait une balade ou un cours d'équitation, les discours thérapeutiques sont omniprésents. L'équitation prend alors un rôle de thérapie et le cheval de thérapeute. Jost en 2011 explique qu'un des stéréotypes sur les personnes handicapées et qui est largement diffusé dans les médias est :

celui des personnes handicapées montrées comme peu capables, inutiles et très coûteuses. Souvent dépeintes comme incompetentes, enfantines, nécessitant des soins totaux [...] par opposition, l'idée selon laquelle les personnes valides sont les bienfaiteurs des personnes handicapées est également massivement véhiculée » (p. 14).

Nos résultats montrent que le discours semble mettre l'accent sur la nécessité pour les personnes dites « handicapées » d'être « prises en charge », « soignées » et accompagnées de professionnels qui veulent leur « venir en aide ». Comme nous l'avons vu en première partie théorique de notre travail, la période historique étudiée ici a vécu une évolution des définitions et des représentations sur le handicap. Cependant,

même si sur l'ensemble des documents étudiés, il a été possible de voir l'évolution du discours au cours du temps, l'équitation comme ayant des vertus thérapeutiques est restée ancrée dans le discours. Ce discours est centré sur le médical et comme explique Fougeyrollas (1996) en parlant du modèle médical du handicap, la personne « reste essentiellement identifiée comme le centre du problème à régler, et on néglige généralement les interventions sur le contexte de vie » (p. 33). Stiecker (2005) explique que « tous nos efforts sont davantage des prises en charge que des accompagnements et des efforts pour l'autonomisation. Autrement dit, nous pensons que prendre en compte implique prendre en charge » (p. 38). On constate cela dans les discours, car les professionnels de l'équitation œuvrent pour mettre en place des activités équestres visant à « soigner le handicap », accompagner et « traiter » un certain nombre de problèmes et de difficultés. En parallèle, les activités équestres sont également décrites comme un moyen d'apprentissage et d'éducation. Des termes utilisés comme « éduquer » et « rééduquer » ou « permettre à chacun de reconquérir des parts d'autonomies oubliées » ou encore lorsque la thérapeute explique que dans ses cours elle « essaye de résoudre, de réparer, de soigner ». C'est un discours qui fait penser à la période du XXème lorsque l'objectif qui était de rééduquer et restaurer les fonctions déficientes était en plein essor. Comme le dit Stiecker (2009), « on les prend en charge pour atténuer les effets de leur handicap sur elles-mêmes et sur le système social » (p. 11). Il est difficile dans notre étude d'observer, comme le nomme Grossetête (2014), un changement de paradigme avec le passage à la « dé-médicalisation de l'information » (p. 65) dans les médias débuté dans les années 2000 car dans notre recherche, le discours reste très centré sur le médical. En revanche, ce discours autour de la notion de thérapie se retrouve largement dans la littérature professionnelle traitant des activités équestres. Elles sont décrites comme étant autant un sport qu'un loisir. Mais lorsque la littérature est croisée avec la notion de handicap, les activités avec la présence d'un cheval sont essentiellement décrites comme étant thérapeutiques. La période historique du début des documents de notre corpus (vers 1970) correspond à la période de montée en puissance de l'approche thérapeutique avec le cheval qui s'éloignait à l'époque de plus en plus de la pratique de l'équitation traditionnelle. Les résultats liés à une approche thérapeutique retrouvés dans notre recherche correspondent à ceux des écrits historiques et théoriques. Largement définie comme un sport pour la population en général, l'équitation prend alors, lorsqu'elle est pratiquée par des personnes dites handicapées, une toute autre forme. Même si dans certains documents, il est présenté une personne ayant un handicap dans une compétition, comme c'est le cas du document de 2018, le discours est malgré tout relié aux biens-faits thérapeutiques.

En complément de ces notions de thérapies et d'apprentissage utilisées pour parler des activités équestres, l'équitation pratiquée par des personnes ayant une déficience est également décrite comme étant une opportunité et donc un privilège, cela surtout entre les années 1970 et 1990. Le côté financier n'est pas abordé dans le discours mais il est possible que le privilège d'avoir accès à l'équitation soit en lien avec le financement des cours. Même si Pickel-Chevalier (2016) explique que dès les années 1950, l'équitation bascule vers une activité de loisirs accessible dorénavant à la classe moyenne, cela exclut une partie de la population car la pratique de l'équitation reste une activité ayant un coût financier élevé. Cela reste une hypothèse car aucun élément de discours de notre corpus ne permet de l'affirmer. Dans ce travail, l'équitation est donc présentée comme une opportunité « offerte » aux personnes ayant un handicap et permet de vivre des événements, des émotions et des sensations impossibles sans cela. Nos résultats convergent avec les discours de la littérature professionnelle sur la question tel que Houdayer (2015), qui montre que la pratique de l'équitation permet de vivre une autre réalité, celle des sens et des émotions. Elle permettait également la création de lien social et l'équitation est présentée dans le discours comme vectrice de l'intégration sociale de ces personnes. Cela correspond aux écrits retrouvés dans la littérature car comme le dit Houdayer, l'équitation « rapproche les communautés de leur environnement. La nature et les relations sociales y occupent une place privilégiée » (p. 118). Cependant, nos résultats ont montré que c'est essentiellement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle que l'équitation est décrite comme un vecteur d'intégration. Les déficiences sont de différents types mais dans les représentations collectives, « la catégorie commune du « handicap mental » apparaît comme l'élément le plus handicapant de la condition handicapée » (Marcellini, 2007, p. 203). Comme la déficience intellectuelle est présentée « comme élément central d'une « figure fondamentale » du handicap » (Marcellini, 2007, p. 204), la notion d'intégration sociale pourrait-elle être présentée comme davantage nécessaire ? La moitié des documents présentés dans le corpus étudié met en scène la déficience intellectuelle. Ce type de déficience est donc très présente dans le corpus. Cela est peut-être en lien avec la manière de présenter l'équitation comme étant thérapeutique. Si la déficience intellectuelle est vue comme étant le caractère le plus « handicapant » serait-elle la déficience ayant le plus besoin d'être pris en charge et soignée ? C'est un constat difficile à établir mais qui pourrait être une hypothèse de travail pour la suite de cette recherche.

Le premier document du corpus d'étude (1970), se trouve au début du glissement de l'utilisation du cheval vers une pratique sportive et de loisir ce qui est également observé

dans le discours télévisuel. Le cheval n'est plus un objet utile au travail de la terre ou envisagé comme moyen de transport, cette époque est révolue. Il ne faut pas oublier que c'est une activité qui se pratique avec un autre être vivant : le cheval. Dans la littérature professionnelle, le rôle du cheval est important et beaucoup discuté. Ceci est observé dans le discours à l'écran, car plusieurs éléments apparaissent lorsque les intervenants parlent de l'animal. Ils le décrivent comme ayant un rôle de thérapeute, d'enseignant, comme étant un outil de travail mais la manière la plus fréquente de parler de lui lorsqu'il est en contact avec une personne ayant un handicap est de lui attribuer des vertus « magiques ». Même si des dons magiques étaient attribués aux chevaux dans la mythologie, il est difficile de trouver des écrits sur le sujet dans la littérature scientifique actuelle en français. Les effets magiques décrits dans le discours sont généralement liés au handicap et à la capacité du cheval à « comprendre » des éléments de son environnement et de son cavalier. Ses « dons » sont également décrits dans le contexte de l'interaction avec l'humain qui évolue à ses côtés. Les interactions entre le cheval et l'humain sont beaucoup décrites dans la littérature professionnelle. Dans ce travail, il est difficile de conclure quelque chose directement sur l'interaction qu'il peut y avoir entre un cheval et une personne dite « handicapée ». C'est une notion qui est probablement difficilement palpable dans l'analyse uniquement de discours mais ces informations pourraient être discutées avec un travail d'analyse de l'image de ces documents.

Conclusion

En conclusion, ce travail de recherche a permis de mettre en lumière que dans les documents de la RTS, il est possible de retrouver différentes manières de parler des activités équestres pratiquées par les personnes ayant une déficience, qui ont parfois évolué entre 1970 et 2018. Même si la notion de thérapie prend une place considérable dans le discours, l'activité est également décrite comme une opportunité et favorisant l'intégration sociale. Elle permet d'enrichir la personne de moments de bonheur, de plaisir, de sensations et permet de vivre tout simplement une passion.

Sachant que les productions télévisuelles constituent « parfois le seul contact avec le handicap et/ou l'unique connaissance que les gens ont du handicap (O'Donovan, 2003, p. 6, cité par Jost, 2011, p. 15-16), la mise en scène des personnes dites handicapées dans les activités équestres pourrait jouer un rôle dans le renforcement des stéréotypes déjà présents, contribuant à les consolider ou les modifier. Ce travail a permis donc de

mettre en lumière les discours sur les activités équestres et particulièrement sur les personnes ayant une déficience pratiquant l'équitation, discours qui contribuent en partie à la diffusion des représentations collectives sur le sujet.

Comme le dit Paré et al, (2013) en parlant des personnes désignées comme handicapées :

l'évolution conceptuelle dans le champ du handicap nous a amené à les voir successivement à travers les prismes de la guérison, de l'indemnisation, de la réadaptation et de l'intégration sociale, ainsi que de la normalisation et de la valorisation des rôles sociaux (p. 14).

C'est une évolution qui a pu être observée en partie dans nos résultats. Même si nous pouvons retrouver des discours jusqu'en 2018 centrés sur la déficience et la réadaptation, l'évolution du discours est venue compléter ce dernier avec des notions plus récentes d'intégration sociale et de considération de la personne « handicapée ».

Dans ce travail de recherche, certaines limites peuvent être identifiées. Le travail d'analyse s'est concentré uniquement sur le discours « parlé » des productions audiovisuelles sans tenir compte de certaines autres informations. En effet, comme exposé en début de travail, faire de l'analyse de discours est un processus complexe. Dans cette recherche, une analyse poussée des discours de chaque intervenant n'a pas été faite, en tenant compte de qui dit quelles informations. De plus, l'activité humaine qui est derrière ces discours, les conditions de production et l'élaboration du discours médiatique n'ont pas été des éléments pris en compte dans l'analyse. Les journalistes, leurs formations ainsi que les émissions dans lesquelles ont été diffusées les séquences du corpus sont des informations qui n'ont pas non plus été traitées et prises en compte dans l'interprétation du discours. Ceci serait des éléments intéressants à étudier pour la suite de cette recherche.

Le choix méthodologique de faire de l'analyse de discours sur des documents audiovisuels a pu mettre en lumière différentes manières de parler des activités équestres avec des informations riches qui ont été présentés dans ce travail. En revanche, de nombreuses informations pourraient être complétées à cette recherche avec la partie visuelle des documents. Afin de mieux comprendre les activités équestres pratiquées par des personnes ayant une déficience, continuer ce travail avec l'analyse de l'image pourrait amener d'autres éléments dans l'étude de cette thématique.

Bibliographie

- Agroscope. (2017). La filière équine suisse : les chiffres clefs. Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche.
- Association Suisse de Thérapie Avec le Cheval (ASCTAC). (s.d). Qu'est-ce que la TAC ? Accès : <https://www.therapiecheval.ch/tac>
- Aubard, I. (2007). Activité thérapeutique et cheval. *VST - Vie sociale et traitements*, 94(2), 117-120. <https://doi.org/10.3917/vst.094.0117>
- Bardin, L. (1975). Le texte et l'image. *Communication & Langages*, 26(1), 98-112.
- Boukala, M. (2007). Du « voir avec » au « vivre ensemble ». *Reliance*, 25(3), 69-75. <https://doi.org/10.3917/reli.025.0069>
- Chapireau, F. (2001). La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé. *Gérontologie et société*, 24(99), 37-56. <https://doi.org/10.3917/gs.099.0037>
- Compte, R. (2008). De l'acceptation à la reconnaissance de la personne handicapée en France : un long et difficile processus d'intégration. *Empan*, 70(2). 115-122. doi 10.3917/empa.070.0115
- Digard, J. (2009). Éditorial. Qu'ont à voir les sciences sociales avec le cheval ?. *Le Mouvement Social*, 4(4), 3-11. <https://doi.org/10.3917/lms.229.0003>
- Fédération Suisse des Sports Equestres. (2021). Le sport équestre au fil du temps. Accès : <https://www.fnch.ch/fr/La-FSSE/La-FSSE-1/Histoire.html>
- Fougeyrollas, P., & Roy, K. (1996). Regard sur la notion de rôles sociaux. Réflexion conceptuelle sur les rôles en lien avec la problématique du processus de production du handicap. *Service social*, 45(3), 31-54.
- Fougeyrollas, P. (2002). L'évolution conceptuelle internationale dans le champ du handicap : enjeux socio-politiques et contributions québécoises. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, 4(2). <https://doi.org/10.4000/pistes.3663>

- Giraud, O. (2016). L'accompagnement du handicap et de la perte d'autonomie des personnes âgées en Suisse : ombres et lumières du principe de subsidiarité. *Revue française des affaires sociales*, 35-40. <https://doi.org/10.3917/rfas.164.0035>
- Goffman, E (1975). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Les éd. de minuit.
- Grossetête, M. (2014). Grande cause, petit écran: Le handicap selon la télévision française (1995-2009). *Genèses*, 95, 49-70. <https://doi.org/10.3917/gen.095.0049>
- Houdayer, H. (2015). Réception et imaginaire du cheval. Des images symboliques du cheval à sa prégnance sociale. *Revue des sciences sociales*, 54, 116-123.
- Jost, M. (2011). Représentations visuelles du handicap et représentations sociales, *Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik*, 1. 10-16. Accès <http://www.csps.ch/revuezeitschrift-et-editions/revue/archives/articles-2011>
- Keller, R. (2007). L'analyse de discours du point de vue de la sociologie de la connaissance. Une perspective nouvelle pour les méthodes qualitatives. *Recherches qualitatives*, 3, 287-306.
- La Rocca, F. (2007). Introduction à la sociologie visuelle. *Société*, 1(95), 33-40 <https://doi.org/10.3917/soc.095.0033>
- Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées. 13 décembre 2002. (Lhand ; RS 151.3)
- Marcellini, A. (2007). Nouvelle figure du handicap ? Catégorisations sociales et dynamiques des processus de stigmatisation/déstigmatisation. In G. Boëtsch, & al. *Corps normalisés, corps stigmatisés, corps radicalisés*. De Boeck Supérieur. Doi10.3917/dbu.boets.2007.01.0199
- Marquis, N. (2015). III. Le handicap, révélateur des tensions de l'autonomie. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 74(1), 109-130.
- Macé É. (2000). Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés. 1. La configuration médiatique de la réalité. *Réseaux*, 18(104), 245-288. doi :<https://doi.org/10.3406/reso.2000.2295>
- Macé, É. (2001). Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision : (2) esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés les trois moments de la configuration médiatique

- de la réalité : production, usages, représentations. *Réseaux*, 1(1), 199-242. <https://doi.org/>
- Michalon, J. (2015). Comment donner corps à la personnification des animaux ?. *Sens-Dessous*, 2, 27-40.
- Office fédérale de la Statistique, (2017). *Personnes handicapées*. Accès : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-personnes-handicapees/handicapees.html>
- Organisation mondiale de la santé. (2021). Handicap. Accès : <https://www.who.int/topics/disabilities/fr/>
- Paré, C., Fougeyrollas, P., & Charrier, F. (2013). Développement affectif et construction des représentations des différences. *Le Journal des psychologues*, 1, 14-18.
- Pickel-Chevalier, S. (2016). L'équitation française et sa patrimonialisation dans la société des loisirs. *EspacesTemps.net*
- Pineira-Tresmontant, C. (2003). Patrick Charaudeau, Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social. *Mots. Les langages du politique*, 72, 181-182.
- Rémy, C. (2016). Agir avec l'animal. Pour une approche ethnographique des relations hybrides. *L'Année sociologique*, 66(2), 299-318. <https://doi.org/10.3917/anso.162.0299>
- Rochat., L. (2008). Les conceptions et modèles principaux concernant le handicap. Confédération Suisse.
- Stiker, H. J. (2011). Brèves réflexions sur anthropologie et psychanalyse dans le domaine du handicap. *Le Carnet PSY*, 9, 32-36.
- Vial, C., Aubert, M. & Perrier-Cornet, P. (2011). Le développement de l'équitation de loisir dans les territoires ruraux : entre influences sectorielles et périurbanisation. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3(3), 549-573. <https://doi.org/10.3917/reru.113.0549>
- Ville, I., Fillion, E., Ravaud, J. F., Dézé, A., Aucante, Y., & Shakespeare, T. (2020). *Introduction à la sociologie du handicap-Histoire, politiques et expérience*. De Boeck supérieur.

Annexes

Annexe 1 : Temps d'antenne par séquence

DÉCENNIE	ANNÉE	TEMPS D'ANTENNE	Nombre d'émissions
Années 70	1970	3min19sec	3
	1974	7min58sec	
	1976	2min03sec	
	Temps total : 13min20sec		
Années 80	1983	0min37sec	2
	1988	0min39sec	
	Temps total : 1min16sec		
Années 90	1990	21min10sec	4
	1991	1min31sec	
	1998	1min43sec	
	1999	3min00sec	
	Temps total : 26min24sec		
Années 2000	2003	13min00sec	3
	2005	2min43sec	
	2005	2min03sec	
	Temps total : 17min45		
Années 2010	2010	3min01sec	8
	2011	6min17sec	
	2012	1min15sec	
	2012	1min05sec	
	2016	2min46sec	
	2017	3min53sec	
	2018	1min32sec	
	2018	2min43sec	
	Temps total : 22min32		
Temps total : 80min01sec (1h20)			

Annexe 2 : Grille d'analyse vierge

Numéro	Date	lexique utilisé pour nommer la déficience/ la personne concernée par la déficience - Dénomination par la déficience - Dénomination par l'identité sportive - Dénomination par le nom	Discours de(s) intervenant(s) sur la déficience/la personne concernée par la déficience - Rencontre des difficultés - Nécessite de l'aide/pallier la déficience - Personnes passionnées - Personne à part entière	Discours de(s) intervenant(s) sur le cheval - Objet utilitaire - Rôle d'enseignant - Thérapeute - Cheval magique	Discours de(s) intervenant(s) sur la pratique - Opportunité - Adaptation de la pratique à la déficience - Thérapeutique - Créatrice de lien social	Discours sur les bénéfices de l'activité pour les cavaliers/cavalières qui ont une déficience - Vivre des émotions - Vivre des sensations - Moyen de soigner - Moyen d'apprentissage	Prise de parole à la caméra de la personne concernée par la déficience - oui - non
1	12.12.1970						
2	18.09.1974						
3	12.10.1976						
4	25.05.1983						
5	02.04.1988						
6	14.07.1990						
7	06.03.1991						
8	06.04.1998						
9	17.10.1999						
10	19.03.2003						
11	05.06.2005a						
12	10.12.2005b						
13	12.09.2010						
14	01.06.2011						
15	03.09.2012a						
16	30.12.2012b						
17	11.09.2016						
18	03.07.2017						
19	27.05.2018a						
20	22.06.2018b						

Annexe 3 : Tableau de synthèse

Date	type de déficience	Discours de(s) intervenant(s) sur la pratique - Opportunité - Adaptation de la pratique à la déficience - Thérapeutique - Créatrice de lien social	Lexique utilisé pour nommer la déficience/ la personne concernée par la déficience - Dénomination par la déficience - Dénomination par l'identité sportive - Dénomination par le nom	Discours de(s) intervenant(s) sur la déficience/la personne concernée par la déficience - Rencontre des difficultés - Nécessite de l'aide/pallier la déficience - Personnes passionnées - Personne à part entière	Discours de(s) intervenant(s) sur le cheval - Objet utilitaire - Rôle d'enseignant - Thérapeute - Cheval magique	Discours sur les bénéfices de l'activité pour les cavaliers/cavalières qui ont une déficience - Vivre des émotions - Vivre des sensations - Moyen de soigner - Moyen d'apprentissage	Prise de parole à la caméra de la personne concernée par la déficience - oui - non
12.12.1970	visuelle	Opportunité Adaptation de la pratique	Dénomination par la déficience Dénomination par l'identité sportive Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés Nécessite de l'aide/pallier la déficience	Rôle d'enseignant	Vivre des émotions Vive des sensations Moyen d'apprentissage	non
18.09.1974	intellectuelle	Opportunité Adaptation de la pratique Thérapeutique Créatrice de lien social	Dénomination par la déficience Dénomination par l'identité sportive Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés Nécessite de l'aide/pallier la déficience Personnes passionnées	Rôle d'enseignant Thérapeute Cheval magique	Vivre des émotions Moyen d'apprentissage	oui
12.10.1976	motrice	Opportunité Thérapeutique	Dénomination par la déficience Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés Nécessite de l'aide/pallier la déficience	/	Moyen de soigner	oui
25.05.1983	intellectuelle	Opportunité	Dénomination par la déficience Dénomination par le nom	Nécessite de l'aide/pallier la déficience	/	Vivre des émotions Moyen de soigner	non
02.04.1988	polyhandicap	/	Dénomination par la déficience	Rencontre des difficultés	Cheval magique	/	non
14.07.1990	intellectuelle	Opportunité Thérapeutique Créatrice de lien social	Dénomination par la déficience Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés Nécessite de l'aide/pallier la déficience	Objet utilitaire Rôle d'enseignant Cheval magique	Vivre des émotions Vive des sensations Moyen de soigner Moyen d'apprentissage	non
06.03.1991	polyhandicap	Adaptation de la pratique Thérapeutique	Dénomination par la déficience	Rencontre des difficultés Nécessite de l'aide/pallier la déficience	Thérapeute	Moyen d'apprentissage	non
06.04.1998	intellectuelle	Adaptation de la pratique Thérapeutique	Dénomination par la déficience Dénomination par le nom	Nécessite de l'aide/pallier la déficience	/	Vivre des émotions Vive des sensations Moyen de soigner Moyen d'apprentissage	oui
17.10.1999	intellectuelle	Thérapeutique Créatrice de lien social	Dénomination par la déficience	Rencontre des difficultés Nécessite de l'aide/pallier la déficience	Objet utilitaire Rôle d'enseignant Cheval magique	Vive des sensations Moyen d'apprentissage	non

19.03.2003	intellectuelle	Opportunité Thérapeutique	Dénomination par la déficience	Rencontre des difficultés Nécessite de l'aide/pallier la déficience Personnes passionnées	Objet utilitaire Thérapeute Cheval magique	Vivre des émotions Vive des sensations Moyen de soigner Moyen d'apprentissage	non
05.06.2005a	intellectuelle	Créatrice de lien social	Dénomination par la déficience Dénomination par l'identité sportive Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés Personne à part entière	/	Vive des sensations Moyen de soigner Moyen d'apprentissage	oui
10.12.2005b	visuelle	Adaptation de la pratique	Dénomination par la déficience Dénomination par l'identité sportive Dénomination par le nom	Nécessite de l'aide/pallier la déficience Personnes passionnées Personne à part entière	Rôle d'enseignant Cheval magique	Vivre des émotions Vive des sensations	oui
12.09.2010	intellectuelle	Opportunité Adaptation de la pratique Thérapeutique Créatrice de lien social	Dénomination par la déficience Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés	Rôle d'enseignant Thérapeute	Vivre des émotions Vive des sensations	oui
01.06.2011	intellectuelle	Adaptation de la pratique	Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés Personnes passionnées Personne à part entière	Objet utilitaire Rôle d'enseignant Thérapeute Cheval magique	Vivre des émotions Moyen de soigner Moyen d'apprentissage	non
03.09.2012a	lésions cérébrales	Adaptation de la pratique Créatrice de lien social	Dénomination par le nom Dénomination par l'identité sportive	Rencontre des difficultés Personnes passionnées	Thérapeute	Vivre des émotions Moyen d'apprentissage	oui
30.12.2012b	lésions cérébrales	Thérapeutique	Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés	Cheval magique	Moyen de soigner	oui
11.09.2016	lésion cérébrales	thérapeutique	Dénomination par la déficience Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés Personnes passionnées Personne à part entière	Thérapeute Cheval magique	Vivre des émotions	oui
03.07.2017	lésion cérébrales	Thérapeutique	Dénomination par la déficience Dénomination par l'identité sportive Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés Personnes passionnées Personne à part entière	Thérapeute Cheval magique	Vivre des émotions Moyen d'apprentissage	oui
27.05.2018a	intellectuelle	Opportunité Thérapeutique Créatrice de lien social	Dénomination par la déficience Dénomination par l'identité sportive	Personne à part entière	Rôle d'enseignant Thérapeute Cheval magique	Vivre des émotions Moyen d'apprentissage	oui
22.06.2018b	motrice	Adaptation de la pratique	Dénomination par la déficience Dénomination par l'identité sportive Dénomination par le nom	Rencontre des difficultés Nécessite de l'aide/pallier la déficience Personnes passionnées	Cheval magique	Vivre des émotions Moyen d'apprentissage	oui

Annexe 4 : Extraits de retranscriptions

Séquence 2 : 18.09.1974

On voit Jean-Luc marcher vers le cheval avec une bombe sur la tête puis se mettre à cheval avec l'aide d'une personne

Narratrice : la jeunesse de Jean-Luc n'est pas simple, et son enfance a été certes difficile, mais tous les enfants handicapés n'ont pas la chance d'avoir une mère aussi exemplaire et des conditions aussi favorables. Jean-Luc a su en tirer parti. Il a fait preuve d'une volonté tenace, et maintenant son plus grand plaisir et sa plus grande victoire, c'est de faire de l'équitation.

On voit une autre cavalière se mettre à cheval qui semble être sa professeur ou coach

Cavalière (CA): bonjour Jean-Luc

Jean-Luc (JL): bonjour Carole, on fait une balade ?

Cavalière : oui, volontiers, tu as serré ta sangle ?

JL : oui, j'ai serré ma sangle

CA : tu as regardé tout, les étriers ? regarde ta sangle comme il faut

JL : oui, ça va

CA : voilà ça va, tu es confortable ?

JL : oui je suis confortable

CA : bon prend tes rênes, voilà comme il faut tiens-toi bien droit, et voilà, voilà, tu me suis bien derrière, tient toi, jambe droite, jambe gauche

On voit les deux cavaliers en balade dans un champ puis galoper

CA : allez, viens à côté de moi, on passe à droite, voilà, tient toi droit

CA à l'interviewer : ça fait plaisir vraiment de le voir à cheval, il a du plaisir, d'ailleurs on le voit dehors, même dans le manège, il se donne beaucoup de peine pour se tenir comme les autres malgré tous ses problèmes. Mais je dois dire ça fait vraiment plaisir de le voir à cheval.

Interviewer à la cavalière : au fond, son handicap ne le gêne plus tellement une fois qu'il est à cheval ?

CA : c'est-à-dire le plus grand handicap c'est que, c'est la confiance, les mettre en confiance, s'il n'y a d'abord pas de confiance sur eux-mêmes, donc les mettre en confiance à cheval c'est déjà beaucoup. Ensuite, on voit sur eux-mêmes qu'ils ont assez de confiance, de mettre le cheval en avant, de mettre au galop, de faire beaucoup de choses, par exemple Jean-Luc en ballade, c'était impensable il y a peut-être une année en arrière. Tandis que maintenant, voilà il se balade tout seul, c'est formidable

Interviewer : c'est plus risqué pour Jean-Luc que pour un autre cavalier ?

CA : c'est-à-dire, oui les handicapés c'est toujours plus risqué, euh, au point de vue chute ou le cheval l'embarque mais le plus grand problème c'est pour nous de ne pas avoir peur pour eux et ne pas montrer qu'on a peur quand ils tombent, quand ils tombent du cheval et surtout s'il fait une chute une fois, il faut surtout les laisser si on peut, se débrouiller, se lever tout seul et de rattraper le cheval, évidemment il ne peut pas marcher très bien mais afin de lui montrer qu'il est capable, qu'il tombe, il est comme tout le monde, il risque de tomber, qu'il peut rattraper son cheval et voilà, de lui faire voir qu'il peut. Il est capable comme tout le monde de rattraper le cheval

Interviewer : vous pensez que c'est important pour un handicapé de faire du cheval et du sport

CA : euh, oui psychologiquement par exemple Jean-Luc au début, il n'a jamais voulu regarder les gens de face, il avait toujours la tête baissée, à cheval et d'ailleurs au bar, il

n'a jamais voulu venir boire un verre avec tous les autres cavaliers, euh, mais maintenant il va au bar, il discute avec tout le monde, il regarde les gens de face, et, vraiment il a une confiance sur lui-même, je crois que le cheval, le sport équestre, lui a apporté.

Interviewer : c'est ça ! arriver à maîtriser la bête, ça le maîtrise lui-même un peu ?

CA : voilà, exactement. Ça c'est très important je trouve pour les handicapés qui trouvent un sport avec un animal, ça les met en confiance sur eux-mêmes psychologiquement

Interviewer à Jean-Luc : tu es heureux sur ton cheval Jean-Luc ?

JL : ah oui, alors vraiment. C'est mon moment préféré, quand je suis là-haut, j'oublie tous mes problèmes, absolument tous

Interviewer à Jean-Luc : c'est une passion ?

JL : oui, pratiquement

Interviewer à Jean-Luc : tu sens encore que t'es handicapé une fois que tu es sur le cheval ?

Jean-Luc : oui pour certaines choses disons que c'est très atténué pour certaines choses je le sens encore. En particulier mes mains bougent très souvent. Alors que pour bien tenir à cheval, il faut que les mains ne bougent le moins possible. Elles ont tendance pour moi à un peu trop bouger

Interviewer à Jean-Luc : au fond, tu dois maîtriser la bête ?

JL : oui, c'est ça, c'est pas toujours facile croyez moi

Interviewer à Jean-Luc : et comme tu ne peux pas maîtriser ton corps tout-à-fait c'est la bête que tu maîtrises à la place ?

JL : pf, non on ne peut pas dire ça, on peut dire que j'ai de la peine comme je ne maîtrise pas mon corps tout-à-fait, à maîtriser la bête mais on ne peut pas dire que je maîtrise la bête à la place du corps

Interviewer à Jean-Luc : c'est une passion pourquoi, uniquement le cheval, le sport, la nature aussi ?

JL : c'est la nature, je crois que le plus, c'est le contact avec la bête, contact avec quelque chose de vivant, parce qu'un cheval, il bouge, il vit, c'est ça surtout qui me plaît. Et puis aussi la nature, moi je suis un garçon qui aime beaucoup la nature

Interviewer à Jean-Luc : le cheval il sent que tu n'es pas tout-à-fait un cavalier comme les autres

JL : oui, oui il le sent, il le sent. Je suis sûr qu'il le sait

Interviewer à Jean-Luc : à quoi tu vois ça qu'il le sent ?

JL : oh bah disons que quand j'ai déjà monté un cheval deux ou trois fois quand je m'approche de lui pour monter dessus pour que la palefrenière ou mon professeur me donne, me prenne le genou pour monter dessus, le cheval il est tout calme, il prend facilement l'habitude

On voit Jean-Luc galoper dans le manège

Interviewer à Jean-Luc : et qu'est-ce que tu espères faire dans la vie ? comme métier ?

JL : j'aimerais bien travailler, avoir un contact avec les gens. Parce que je crois pouvoir dire que je suis sociable, alors j'aimerais travailler dans une branche de l'économie où je puisse côtoyer des gens, beaucoup de gens alors j'aimerais travailler à la réception

Interviewer à Jean-Luc : t'es révolté parfois ?

JL : il y a toujours des moments de cafards et il y en aura toujours

Interviewer à Jean-Luc : ça t'arrive souvent ?

JL : non, mais disons que moi, une fois c'est le pot qui déborde. Ça pète un bon coup puis ça y est, ça repart.

Interviewer à Jean-Luc : t'es heureux ?

JL : oh oui, oui, oui, quand on fait le bilan, il est positif.

Interviewer à Jean-Luc : la joie de vivre c'est quoi pour toi ?

JL : c'est d'être heureux dans la vie, de, de ne pas se dire – j'ai une vie ratée, c'est dommage, je suis le plus con, je suis le plus bête, je suis le plus délaissé de la terre – c'est ça la joie de vivre

Interviewer à Jean-Luc : qu'est-ce qui te donne le plus de bonheur actuellement ?

JL : ce qui me donne le plus de bonheur, tout me donne un peu de bonheur, c'est-à-dire que l'école me donne un certain bonheur parce que je suis, je me considère comme un bon élève moyen et disons que je vois que j'arrive relativement bien, malgré mon handicap, malgré mon problème, à suivre dans une école normale, alors c'est une sorte de bonheur pour moi. Il y a le cheval, j'ai fait une fois, il y a **quelque temps un petit concours, je commence à monter honorablement, je dis pas bien mais honorablement et euh c'est une sorte de bonheur parce que encore une fois j'ai surmonté mon handicap.** Le bonheur pour moi, tout ce qui me donne du bonheur c'est, c'est, **le bonheur c'est de surmonter mon handicap.**

Séquence 5 : 02.04.1988

Narrateur : **ces enfants qui doutent d'eux-mêmes, c'est peut-être le cheval qui les comprend le mieux. Lui, cet animal hypersensible, qu'un rien n'effarouche, il leur obéit en interprétant leurs ordres**

On voit un jeune enfant handicapé sur un cheval en balade

Professionnel du cheval : moi j'ai eu **un enfant qui était épileptique que je mettais sur une jument qui était trois quarts sang qui était vraiment fouguese et quand ce garçon qui avait 17 ans montait sur cette jument, elle était parfaitement tranquille parce qu'elle savait à qui elle avait à faire, elle sentait dans le fond quel genre d'handicapé elle avait sur le dos et ça c'est extraordinaire**

On voit le professionnel du cheval tenir un cheval en balade avec le même enfant dessus

Narrateur : **sur un chemin de campagne un cheval emmène cet enfant vers les autres ores. Quel accueil lui fera-t-ont ?**

Séquence 8 : 06.04.1998

On voit une jeune fille à cheval

Claire Bertholet (thérapeute) à la jeune fille : tu aimerais aussi trotter ?

Cécile Schutz (cavalière adulte) à la caméra : on est déjà bien sur le cheval, c'est **un immense bonheur, après oui on est bien encore un long moment. Calme, détendue.**

Claire Bertholet : voilà tu peux monter

Narrateur : depuis 20 ans l'association poney handicap pratique **la thérapie hippique. Ludique dans sa forme, l'hippothérapie n'en est pas moins très sérieuse sur le fond**

Cécile Schutz : **bah c'est un moment de répit pendant la semaine, on oublie son dos, ça me rapport la confiance et puis ça m'a permis de venir monter ici et puis de diminuer les douleurs aussi et diminuer la dose de médicaments**

On voit un groupe partir en attelage

Narrateur : des soins qui s'adressent à **tous ceux qui pour des raisons physiques, mentales ou psychiques, ne peuvent pas monter dans un centre traditionnel, elles s'adressent aussi à des personnes pour qui le contact avec un animal est souhaitable**

Claire Bertholet : **leur prise de confiance. Comme beaucoup de choses pour ces enfants, c'est nous qui décidons. Alors avec l'animal c'est eux qui peuvent décider. Décider de le faire tourner à droite, de le faire tourner à gauche, de l'arrêter. Qui doivent décider un jour ils traversent la route ou s'ils traversent pas, ou certains actes dans leur vie qu'on peut justement apprendre avec l'animal.**

Narrateur : A Fenin, l'association Poney Handicap prend en charge les frais d'entretien du cheval. Cette structure, unique en suisse, **permet aux handicapés** de profiter de leçons d'équitation à moindres frais. **Traitement de longue durée**, l'hippothérapie n'est pas prise en charge par les assurances sociales. L'association suisse des thérapies équestres se bat depuis 20 ans pour cela change

Séquence 17 : 11.09.2016

On voit Céline préparer son cheval et ensuite à cheval

Narrateur : **C'est l'histoire d'une jeune femme passionnée d'équitation, c'est l'histoire d'une prodige en dressage qui a dû réapprendre à vivre du jour au lendemain.** C'est **l'histoire de Céline Van Till, devenue partiellement tétraplégique à l'âge de 17 ans**
Céline (à la caméra) : en 2008, j'ai eu un grave accident d'équitation, la chute, c'est là où mon cheval m'est tombé dessus à l'entraînement, on était en Allemagne et j'étais inconsciente directement... 600 kg... c'est lourd... c'est beaucoup, une demi-tonne

On voit Céline s'entraîner en dressage

Narratrice : Céline passe alors un mois dans le coma, elle souffre d'un traumatisme crânien sévère, son corps ne répond plus à son cerveau. **Dès son réveil, sa mère l'emmène voir ses chevaux**

On voit sa mère la coacher au milieu du manège

Sa mère (à Céline) : reste monté, monte, reste monté, reste monté, super

Narratrice : **et Céline revient tout d'un coup à la vie**

Céline : **A chaque fois que je monte, c'est comme une séance de physiothérapie, la coordination et l'équilibre étant beaucoup sollicités et c'est aussi un très bon médecin, un très bon psychologue.**

Narratrice : **le résultat est époustouflant, en seulement quelques mois Céline retrouve une bonne partie de ses facultés et reprend la compétition deux ans seulement après son accident.** Grâce à de bons résultats au niveau international, elle décroche son ticket pour Rio

Céline : ça fait depuis 2010 que j'ai repris la compétition, ça toujours été un rêve, ce rêve olympique depuis mon adolescence, à l'époque que je concourais avec les valides.

Narratrice : pour ses premiers jeux paralympiques, la Genevoise ne se met aucune pression.

Au bord du paddock d'échauffement à Rio

Sa mère : **elle a pleins d'énergie en ce moment, elle est tellement motivée pour bien faire et elle arrive jusqu'à maintenant vraiment très bien.**

Narratrice : **et si la jeune femme en est arrivée jusque-là c'est grâce à une volonté exceptionnelle héritée de sa mère, elle aussi battante de nature**

Céline et sa mère son bras dessus bras dessous en regardant le paddock de présentation des paralympiques et se prennent dans les bras

Sa mère (à Céline) : Wouaw c'est génial ça, c'est vraiment génial, super ! (*câlin*)

Céline : ma maman m'a accompagné depuis le début et finalement c'est grâce à elle aussi que j'ai retrouvé la vie, c'est elle qui a provoqué tous ces déclics qui m'ont justement motivée, motivée à faire toutes les thérapies et à récupérer, à revenir à la vie. C'est un moment magique

Sa mère (à la caméra) : je lui souhaite de gagner une médaille ici, ça serait génial, qu'est-ce que tu penses (à Céline), on y va ?

Séquence 20 : 22.06.2018

Anita : Ça va ?

Lionel : Bien et toi ?

Anita : Superbe, alors c'est parti ?

Narrateur : les bonnes idées sont souvent le fruit d'un déclic inattendu. Pour Anita, ce déclic s'est produit à la suite d'un accident d'attelage. Il y a 2 ans, elle a failli perdre l'usage de ses jambes.

Anita (témoigne à la caméra) : j'ai failli être paralysée de la colonne vertébrale, c'était très grave. Et au moment où j'étais encore à l'hôpital sans savoir trop qu'est-ce qui allait se passer de mon moteur, de ma capacité à marcher, je me suis dit, les chevaux c'est ma ressource pour tout dans la vie, mmmh, je vais continuer les chevaux.

Anita installe Lionel dans la calèche avec son fauteuil

Narrateur : c'est alors qu'elle imagine une calèche capable d'accueillir un cavalier en chaise roulante, une rampe escamotable permet d'accéder au poste de pilotage sans devoir quitter son fauteuil

Anita (témoigne à la caméra) : la chaise fait partie intégrante du corps de la personne qui n'a plus la possibilité de marcher et en fait il y a un lien de confiance avec cette chaise qui est complètement brisé si on doit enlever la personne de sa chaise.

Narrateur : Lionel est handicapé moteur de naissance suite à une malformation congénitale. Passionné de chevaux et d'attelage, il a commencé sa formation de meneur au haras d'Avenche. Un apprentissage parfois compliqué.

On voit Lionel qui s'entraîne à mener en extérieur

Lionel (témoigne à la caméra) : il y avait plusieurs personnes du haras qui devaient me porter, on laissait le fauteuil roulant au haras. Tandis que là je vais directement avec la chaise dans la calèche et c'est beaucoup plus détendu et moins stressant.

Narrateur : avec cette calèche inédite en suisse, l'apprentissage devient possible. Le véhicule modifié coûte deux fois plus cher que le standard, soit autour des 10 milles francs. Les concepteurs planchent désormais sur une conception en série.

Anita (témoigne à la caméra) : on peut le faire aussi en série, c'est abordable donc vraiment on est dans un produit qui est viable donc j'espère vraiment que de plus en plus de personnes puissent bénéficier de ce produit et voilà vivre leur passion avec les chevaux et le sport.

Lionel (témoigne caméra) : dans 2-3 ans faire le brevet pour justement après conduire la calèche tout seul quand il y a les marchés de.. heu.. des ateliers. De pouvoir faire, conduire la calèche dans le cadre de ce marché.

Lionel et Anita s'occupent du cheval après la séance, Lionel est dans son fauteuil

Narrateur : pour Lionel, ce futur conducteur se voit déjà faire le bonheur des pensionnaires de l'institution, avec lesquels il partage son quotidien.

On voit partir Lionel, Anita qui pousse son fauteuil et Lionel qui tient le cheval à la longe